



ARCHITECT
école nationale supérieure d'architecture

A la rencontre de Germaine

Réflexions soutenables en milieu rural

Parc naturel régional de la montagne de Reims
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Chronique d'un atelier 08





Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Parvis Vacchini

2 rue Bastien-Lepage

BP 435 - 54 001 NANCY Cedex

Tél : 03 83 30 81 00 - Fax : 03 83 30 81 30

E-mail : ensa@nancy.archi.fr

Site internet : <http://www.nancy.archi.fr>



Maison du Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Chemin de Nanteuil

51.480 POURCY

Tél. : 03 26 59 44 44 - Fax : 03 26 59 41 63

E-mail : contact@parc-montagnedereims.fr

Site internet : www.parc-montagnedereims.fr



Ministère de la culture et de la communication

Direction générale des patrimoines

182 rue Saint Honoré - 75033 PARIS Cedex 01

Tél. : 01 40 15 80 00 - Fax : 01 40 15 85 30

Site internet : <http://www.culture.gouv.fr>



Université de Lorraine

34 cours Léopold

CS 25233

54052 Nancy cedex

Tél. : 03 54 50 54 00 - Fax : 03 54 50 54 01

Site internet : <http://www.univ-lorraine.fr>

PARTENAIRES :

Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Commune de GERMAINE (51)

REALISATION PLAQUETTE :

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de NANCY

Master "Architecture, Villes et Territoires"

Atelier de projet 2012-2013 "aménagement et développement des territoires"

Professeur responsable : Marc VERDIER

En lien avec le séminaire animé par Vincent BRADEL.

Réalisation du document : Tony DANIEL DIT ANDRIEU et Florian CHAMBRIER

Septembre 2013

Crédits photographiques et sources documentaires :

les photos ont été réalisées par les étudiants, sauf mention contraire,

les fonds cartographiques sont issus du SIG du PNRMR

NOTE AU LECTEUR

Le présent document a été réalisé en vue de restituer le travail fourni lors d'un atelier de projet en école d'architecture. La présentation de ce travail a nécessité un tri et un choix dans les documents produits, mais ceux-ci n'ont pas été remaniés.

NICOLAS SANAA

Chargé de mission paysage et aménagement à la fédération nationale des Parcs naturels régionaux



Il y a 4 à 3 ans, j'ai assisté à plusieurs ateliers territoriaux dont l'intérêt m'apparaîtra un jour ; qui sait ? Des sortes de restitutions d'étudiants qui s'étaient rendus sur le terrain dans des villages, voir, étudier des paysages et proposer une analyse à des élus qui, il faut bien le dire, étaient un peu perdus dans ce que pouvait être l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Lors des différents séminaires, on assistait toujours à la même chose. Il y avait une analyse forestière. Il y avait une étude de l'agriculture. Il y avait la mise en avant des enjeux de filières et le constat qu'à aucun investisseur ne viendrait, mais « On ne sait jamais » concluait-on. Il y avait aussi un petit village comme dans les chansons de Trenet qu'il fallait absolument restaurer et à tout pris lutter contre les maisons achetées sur catalogues. Tout cela resservi à la sauce développement durable. Et surtout tout cela servi dans une ambiance très institutionnelle et donc nécessairement et légèrement soporifique. Pourtant, dans mon métier, on cherche avant tout à lutter contre l'indifférence des habitants. Comment réveiller les consciences ? Comment développer une nouvelle façon de vivre plus agréable ? Comment mobiliser la population locale ? Comment préserver les ressources ? Comment donner à l'architecture un sens intime ? Un sens collectif ? Un sens de l'art de vivre ? Comment faire pour qu'il incarne autre chose comme valeur que celles de la consommation ? Comment faire pour qu'il incarne ce qu'on souhaite et non ce qu'on subit ? On a parfois le sentiment qu'on pousse un caddy dans un supermarché pour nous entraîner à un éventuel déambulateur ? Et que ce consumérisme va faire des estomacs gros comme des éléphants et des cerveaux de la taille des pois chiches ?

On m'avait parlé des ateliers de Marc Verdier. Du côté de Nancy, il se passe depuis plus d'une dizaine d'années à l'initiative personnelle de quelques individus très motivés par l'avenir de la planète et par leur métier, des expérimentations remarquables. Bien avant l'heure à l'école d'architecture de Nancy on a inventé, on a pratiqué les ateliers territoriaux. Sans en faire toute une histoire. Sans débaucher plusieurs dizaines de milliers d'euros mais avec de la volonté et des budgets résiduels et dérisoires. Simplement par le constat que lors d'une formation à l'architecture, on peut passer tout un cycle sans mettre un pied à la campagne et se préoccuper de la forme qu'elle a ou qu'elle pourrait prendre. Pour remédier à cela en quatrième année Marc Verdier et Vincent Bradel prévoient d'amener leurs étudiants dans un Parc naturel régional, dans un village, d'y passer comme des ethnologues un certain temps ; de s'y plonger, de s'en imprégner, et ensuite de proposer un nouvel urbanisme rural pour le village étudié. La première fois que je suis allé voir une restitution à Nancy, j'ai été très impressionné par la capacité d'innovation de la démarche, par la façon d'aborder les problèmes en dehors des circuits et des méthodologies classiques du marché. J'étais impressionné par la liberté prise par les étudiants. J'étais aussi impressionné par la capacité des élus à recevoir ce message sans se braquer, sans un : « ah mais c'est pas possible ce que vous dites ! »

Tout plein de trouvailles qui pourtant ne sortent pas des laboratoires du CNRS ont été faites dans cette école de Nancy et sur les territoires de Parcs naturels régionaux investis. J'ai ainsi pu voir naître de nouveaux indicateurs comme le CLU (Coefficient Local d'Urbanité), j'ai aussi appris que la question de la densité ne voulait pas dire nécessairement accoler les immeubles les uns aux autres, mais qu'il était possible aussi de laisser des espaces de respiration qui permettaient des espaces publics de qualité et un cadre de vie meilleure. J'ai pu aussi observer l'utilisation des anciennes gares pour découvrir la possible création de centre de télétravail (cf. réversibilité des sites) et de nouvelles pistes de développement. J'ai vu toute une série de campagnes revisitées par l'écoute et l'imaginaire que les élèves ont patiemment, dessiné, écrit et partagé. Il me revient alors tous ces cabinets d'études qui n'interviennent que très peu dans les territoires ruraux et qui font du copier coller quelque soit les conditions morpho-géographiques des territoires pour lesquels ils travaillent. J'ai eu le souvenir aussi de toutes ces grandes démarches de SCoT à plusieurs centaines de communes où le macro envahit le territoire au détriment d'une démarche minutieuse de patrimoine, au détriment bien sûr de la qualité. Je me suis dit que peut-être le remède en faveur d'un bon urbanisme serait une belle architecture construite à partir d'approches ethnographiques. Revenir au terrain pour aller vers les schémas et non pas l'inverse comme cela peut sembler parfois (souvent) être le cas. On ne peut pas partir d'un schéma pour aller à la parcelle sans un effort de connaissance substantiel.

À propos de ces ateliers de Nancy, je me suis dit que le village volontaire sélectionné gagnait au loto. En effet si on additionne de façon méticuleuse le coût que prendrait un cabinet d'études pour établir une telle démarche, cela serait facturé dans les 100 à 150 000 € selon bien sûr la concurrence. Evidemment, il ne s'agit pas d'une démarche professionnelle, mais éducative ; il s'agit néanmoins d'un sérieux coup de pouce et de projecteur sur un village qui ni avant ni après peut-être ne pourra obtenir autant d'ingénierie. Il est facile d'observer que malgré le plan Université 2000 mis en place la DATAR dans les années 90 même, les campagnes ont été oubliées. Si on a délocalisé de grandes écoles, elles ont quitté Paris pour d'autres métropoles régionales et à notre connaissance il n'existe aucune école d'architecture, aucune école d'urbanisme en milieu rural en France. C'est peut-être là que le bas blesse. Si on ajoute à cela la quasi absence de l'approche rurale dans ces cycles qui considèrent les territoires ruraux comme de l'aménagement du territoire et non de l'urbanisme, on peut s'interroger sur l'avenir de l'ingénierie sur ces espaces. La généralisation des SCoT n'ira pas forcément dans le sens de l'urbanisation rurale mais plutôt dans une schématisation de l'approche du monde ruraux (à moins qu'on la dote de moyens ?). Cependant, ça et là des démarches naissent. Des ateliers ruraux d'urbanisme comme en Auvergne se créent... Certaines expérimentations sont conduites notamment dans le Parc naturel des Pyrénées ariégeoises où chaque pétitionnaire ne réduit plus sa demande à une formalité administrative, mais il est accompagné par un élu et un architecte pendant six mois pour élaborer son projet de maison et voir dans quelles mesures il peut prendre en compte les enjeux collectifs et paysagers et architecturaux. Ces ateliers territoriaux sont peut-être la façon pertinente de revisiter les cités radieuses d'un certain Suisse ?

p.42

Groupe 1 :

Germaine : Une ambition communale, un rayonnement territorial

Groupe 2 :

Requalification de la commune de Germaine

Groupe 3 :

Germaine, quelle situation en 2050 ?

Découvertes :

2

Le Parc Naturel de la Montagne de Reims

p.18

Ala découverte du Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Germaine : diagnostic

Voyages

Préambule

1

Un atelier "Hors les murs" ?

p.8

Marc VERDIER : Nancy / Germaine

Olaf HOLM : Travailler au PNR

Caroline FENEUIL : Des étudiants à la Montagne de Reims

Corinne DEMOTIER-AROQ
Une commune au PNR

Lorenzo DIEZ : Une ouverture pédagogique

Le mot des étudiants
L'atelier Villes et Territoires



Leçons d'un atelier

Le temps de l'apprentissage
p.112

4

Le jury : moment de débat
Le mot des étudiants

Perspectives

5

p.124

Corinne DEMOTIER-AROQ : Et si c'était à refaire ?

Marc VERDIER : 8 ans d'atelier

Le mot des étudiants : Bilan de l'atelier

Recommandations

6

p.132



PRÉAMBULE

Marc Verdier, enseignant responsable de l'atelier "Hors les murs"



Nancy-Germaine

Le départ pour le Parc naturel régional de la Montagne de Reims fut décalé en raison d'une mauvaise période de neige qui encombra les routes de l'Est de la France en ce mois de février 2013. Notre arrivée à la maison du Parc se fit donc, à défaut d'être alpine, dans une ambiance blanche, glaçante et belle à la fois. Le passage de la plaine champenoise vers cette « montagne-là » que nous sous-estimions un peu, avouons-le, se positionnait ainsi clairement : habiter le plateau n'est pas habiter le coteau, n'est pas non plus habiter la vaste plaine céréalière qui s'étend à perte de vue vers le Nord... nous voilà prévenus dès notre arrivée !

Ces premières impressions, comme celles quelques heures plus tard que nous eûmes en sortant de la longue route de forêt qui ouvrait au détour d'un virage sur la clairière du village de Germaine, marquèrent je crois fortement nos esprits et nos attitudes d'apprentis architectes, explorateurs et expérimentateurs de territoires !

Elles nous promettaient, déjà, une situation singulière, une identité à part, à la fois si proche de la ville de Reims et si clairement identifiable.

Nous allions vite comprendre en écoutant les élus de la commune, les habitants rencontrés au hasard de nos investigations, l'équipe du parc et tous les acteurs qui, comme d'habitude dans ces ateliers (habitude que nous avons fini par considérer comme « normale » au fil des 10 ans d'ateliers organisés avec nos partenaires PNR, alors qu'il s'agit à chaque fois d'une savante alchimie d'organisation et de mobilisation locales que nous leur devons) que la relation ville-campagne (Reims, Epernay, et cette clairière de Germaine, maillon d'un système de villages sur le plateau forestier qui domine les coteaux précieux du vignoble le plus connu au monde et les grandes plaines céréalières riches et aux paysages monotones) prenait ici une dimension complexe, sujette à retournements de situations et alternance d'attraction ou de renfermement, d'appartenance ou d'indépendance...

Comme souvent, cette commune allait nous livrer une richesse étonnante de problématiques pour notre atelier d'urbanisme « hors les murs ». La modestie de la taille de la commune de projet n'est pas ici en relation avec la complexité de la démarche de projet, où les enjeux de paysage se mêlent aux enjeux de maillage et fonctionnements « urbains » (l'emploi, les services, la consommation du quotidien, l'accès à la culture...) qui interpellent d'autres échelles territoriales, tout en posant la question du sens que le développement peut prendre dans une clairière, où se conjuguent des valeurs agricoles, résidentielles, paysagères...

Cette situation de clairière – donc d'espace circonscrit - prend d'ailleurs ici une valeur particulière puisqu'elle rend immédiatement visible et lisible l'enjeu essentiel que nous pressentons, celui de l'occupation (et de la consommation !) du sol.

L'atelier, fortement imprégné d'une sensibilité et d'une attention toutes féminines (« une » architecte au parc, « une » maire, un prénom, Germaine, un peu désuet, mais plein de tendresse comme nom de commune... et une ville, Nancy, siège de notre école qui elle-même se plait d'être conjuguée au féminin...) s'annonçait donc prometteur et mobilisateur. Il se devait d'être formateur.

Que l'ensemble des contributeurs (à commencer par l'équipe du Parc, son directeur Olaf Holm, son architecte Caroline Feneuil, et bien entendu l'équipe municipale et son maire, Corinne Démotier-Aroq) soient ici remerciés pour leur implication dans cet atelier et donc la formation de nos jeunes architectes.

PRÉAMBULE

Olaf Holm, directeur du Parc naturel régional de la Montagne de Reims



Depuis des milliers d'années, l'Homme s'organise pour vivre ensemble dans des villages et villes, même si l'espace rural est souvent oublié dans les débats sur l'évolution de l'urbanisme. La construction des lieux de vies « concentrés » et « permanents » est à la fois un reflet de l'organisation sociétale, des activités économiques, de la topographie spécifique et des circonstances historiques sans oublier les effets de mode et surtout l'organisation politique de chaque époque.

Néanmoins, même si on peut constater des tendances différentes d'un siècle à l'autre, le développement de nos lieux de vie est un produit de la vision et de l'envie des Hommes qui voulaient laisser une trace de leurs existences et influencer l'avenir. Finalement, le cadre exprime ce « dialogue » permanent entre les besoins et envies individuels de chacun et l'organisation de l'espace guidé par la vision de quelques décideurs. On pourrait dire que finalement, on retrouve à chaque époque et à des échelles de temps et d'espace différents la notion initiale de la cité.

Dans un monde de plus en plus complexe avec des attentes des habitants et des périodes de vies très diversifiées, l'organisation de cet espace urbain reste plus que jamais d'actualité, surtout dans l'espace rural qui ne dispose pas des mêmes moyens que les villes qui absorbent aujourd'hui la majorité des habitants. Pourtant, avoir une vision sur l'avenir de son village au delà d'un mandat électoral est fondamental pour créer des lieux de vie de qualité pour demain, en particulier dans un Parc naturel régional qui dispose d'un patrimoine de qualité reconnu au niveau national de par sa labélisation.

Accompagner les décideurs dans les communes rurales, donc les Maires et élus sans oublier les habitants, est un rôle fondamental d'un Parc naturel régional. L'objectif est à la fois simple et aussi complexe : sauvegarder la qualité de vie et paysagère de la Montagne de Reims pour lutter contre la banalisation des villages et la consommation de l'espace agricole et naturel.

Cet accompagnement passe surtout par la sensibilisation et l'information des élus afin qu'ils puissent alimenter leurs réflexions. Cependant notre rôle est aussi d'interroger et de poser des questions quelquefois surprenantes afin de « provoquer » une démarche de prospective sur la vie dans nos villages concernant les habitants actuels, mais aussi futurs. Construire et développer un village est une grande responsabilité pour les générations futures que l'on ne devrait pas laisser dans les seules mains de quelques lotisseurs si nous voulons créer des « cartes postales » agréables à vivre de demain.

L'accueil d'un groupe d'étudiants de l'école d'architecture de Nancy était une occasion pour apporter un autre regard sur un village typique du massif forestier, Germaine. La réflexion sur l'année 2050 a permis de développer une vision assez lointaine sur l'aménagement de l'espace urbanisé en regardant les possibilités « autrement » et sans tabou afin de poser des questions aux élus – et à l'équipe du Parc - sur les besoins et aussi contraintes de demain. Certes, Germaine ne ressemblerait probablement pas à ces visions, toutefois cette démarche expérimentale a permis de sortir des sentiers trop souvent battus en apportant des idées, des propositions et des solutions possibles. Cette confrontation des idées, parfois étonnante et souvent imprévue, aide à la réflexion et permet de sortir du quotidien pour se poser des bonnes questions.

Voilà pourquoi le Parc naturel régional de la Montagne de Reims a souhaité accueillir les étudiants d'une façon expérimentale pour l'équipe du Parc. Je souhaite vivement remercier Marc Verdier et ses étudiants pour leur investissement dans ce projet qui était une expérience riche et passionnante. Et bien sûr, un merci à Corinne Aroq Demotier et à son équipe municipale pour leur participation et la volonté de contribuer activement à cette réflexion que nous souhaitons développer dans d'autres villages du Parc. Finalement une réalisation concrète pour illustrer le développement urbain durable pour qu'une autre vie s'invente ici !

PRÉAMBULE

Caroline Feneuil, architecte conseil au PNR



Le territoire du Parc, « zone de nature » à moins de 15 minutes des villes de Reims et Epernay est soumis à une forte pression urbaine. Ces dernières années, les lotissements (genre de boursoflures poussant aux pourtours des villages) se sont multipliés dans les communes rurales sans que rien ne semble ralentir l'accentuation du rythme de consommation de l'espace ni la banalité de projets toujours plus ressemblants, sans lien fort avec le territoire. Et cela malgré le travail quotidien de veille et l'accompagnement technique des divers services locaux qui essaient de limiter la casse.

Car le manque d'ingénierie et la confrontation directe aux intérêts particuliers font des communes rurales des cibles faciles. Sans oublier que l'esprit des gens reste obnubilé par un rêve qu'on leur a forgé de toute pièce : la maison individuelle éloignée des voisins dans une nature facilement accessible. Or, les petites communes sont les premiers acteurs dans la conservation du caractère d'habitat groupé des villages et dans la préservation des zones naturelles.

La commune de Germaine, où s'est déroulé l'atelier, a su minimiser son étalement mais les élus, confrontés à la perte de services et au vieillissement de la population cherchent aussi à attirer de nouveaux habitants. Autant dire que l'équation n'est pas facile à résoudre, surtout quand le foncier est le sujet qui cristallise toutes les peurs et qu'un terrain de moins de 800 m² est ici encore souvent considéré comme trop petit.

L'intervention des étudiants et professeurs de l'ENSAN dans le cadre de l'atelier « Aménagement du territoire » est une opportunité de réactiver la réflexion sur l'urbanisme sur le territoire. Le Parc cherche en effet depuis plusieurs années à collaborer avec des écoles pour travailler sur l'urbanisation des communes rurales. L'objectif étant d'une part d'aider à la formation de futurs professionnels qui pourront intervenir de manière adaptée et qualitative sur l'espace rural et, d'autre part, de compléter nos modes d'intervention avec des démarches plus participatives et de renouveler nos approches afin de renforcer la sensibilisation des élus et des habitants du territoire à une maîtrise qualitative des évolutions du paysage et plus particulièrement du développement de l'urbanisation.

Le premier contact a été climatiquement froid (l'hiver a été rude et on a cru qu'on ne reverrait jamais le soleil !) mais humainement sympathique avec des élus heureux de pouvoir discuter sur des sujets qui leur tiennent à cœur. Les étudiants, au dynamisme communicatif, ont rapidement pris leurs marques et leurs propositions ont su convaincre malgré un parti pris osé : recycler les espaces privés des vastes parcelles déjà construites pour reconstruire habitat, activités et services et accueillir plus de 100 nouveaux habitants sans aucune consommation de surfaces nouvelles. Les solutions, bien maîtrisées et exemplaires du point de vue de l'intégration dans le tissu bâti existant, proposent des espaces à vivre privés et collectifs de qualité, où chacun se sent chez soi malgré une proximité plus grande. C'était « GERMAINE VOUS ACCUEILLE ».

Le bilan de cette expérience est donc très positif. L'intervention d'étudiants en architecture, capables de développer un projet des détails de la rue jusqu'à ceux de la construction, libres dans leur expression et au fait des dernières innovations, a permis d'imaginer des solutions inédites, intégrant les préoccupations environnementales en amont des choix d'urbanisme et d'architecture. Ces expérimentations, transférables aux autres communes du territoire, permettent d'envisager une dynamique nouvelle qui, en ouvrant le dialogue à des acteurs extérieurs, en se confrontant à d'autres points de vue, fera enfin évoluer les mentalités et peut-être changer les habitudes d'aménagement locales très dispendieuses en matière de foncier.

PRÉAMBULE

Corinne Démotier-Aroq, maire de Germaine



« Oui, bien sûr ».

Comme une évidence. Telle fut ma réponse quand le PNR de la Montagne de Reims a proposé que la commune de Germaine soit « le terrain » des étudiants de l'école d'architecture de Nancy pour leur formation à l'urbanisme rural.

Une évidence car cette proposition s'inscrivait dans la continuité des réflexions et des activités menées depuis plusieurs années avec l'équipe du Parc sur la question de l'urbanisme durable.

Qu'il s'agisse de l'accompagnement de la commune lors d'un projet de lotissement, des réunions-débats autour d'un film sur la banalisation des paysages ou du livret du Parc sur l'urbanisme durable en Montagne de Reims, à chaque fois, il était apparu possible de concilier développement du village et maintien du caractère rural et convivial mais à la condition d'y réfléchir de façon approfondie, de comprendre comment les choix individuels de forme d'habitat ont un impact sur l'ensemble du village, d'être vigilant et d'anticiper, notamment lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

L'enjeu est de taille pour une commune qui a vu en 30 ans sa population passer de 300 à 550 habitants par l'arrivée de citadins et qui a pourtant à cœur de ne pas devenir un village-dortoir, impersonnel et anonyme. Les réflexions menées avec le Parc suggèrent qu'en complémentarité avec le soutien aux écoles et aux associations, avec l'organisation d'animations diversifiées dans le village, les choix de la municipalité lors de l'élaboration des documents d'urbanisme peuvent favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants.

Pour éclairer ces choix, pour se donner les moyens de prendre des décisions qui engagent l'avenir du territoire communal, il était intéressant de savoir comment les (futurs) professionnels traitent la question de l'habitat en milieu rural ou plus précisément en milieu périurbain. L'atelier « Hors les murs » était l'occasion de voir, pour notre cas précis, pour notre espace familial, comment peuvent se concrétiser les orientations de l'urbanisme durable.

Lorenzo Diez, directeur de l'ENSAN



Cultures architecturales : former, diffuser, encourager.

L'atelier « Hors les Murs » que notre école propose à ses étudiants de cycle Master dans le champ d'étude « Villes et Territoires » témoigne d'une volonté de rencontres fertiles entre l'université et les territoires. Ces partenariats avec tous les acteurs de l'architecture et de l'aménagement du cadre de vie de nos territoires ont été renforcés, à la fois dans les missions de formation initiale de nos étudiants et dans la recherche. En effet il me semble que l'ambition de formation des professionnels architectes dans toute leur diversité de missions et de métiers rejoint une autre ambition qui est celle de la diffusion de la culture et du « besoin » d'architecture sur les territoires, à laquelle l'Ecole d'Architecture entend participer.

Ces ateliers ont acquis, à partir de 8 ans d'une confiance toujours renouvelée du réseau des Parcs naturels régionaux, une dimension qui répond bien entendu aux objectifs pédagogiques fixés. En s'installant, pour quelques mois, dans des territoires souvent peu irrigués et alimentés par la culture du projet, ils créent d'abord des situations d'observation, de curiosité, de débat, et puis souvent de questionnements nouveaux, d'attentes reformulées, de besoins de projet.

Nous pensons ainsi contribuer à une meilleure compréhension des démarches de projet complexe dans une société qui tend à se replier par ces temps de crise vers des solutions simplifiées, de court terme, et finalement peu durables. Nous tentons surtout de démontrer que ces situations et démarches complexes peuvent et doivent déboucher sur des solutions simples, compréhensibles et accessibles aux territoires, aux communes, aux acteurs qui s'en donnent les moyens. Le passage de la complexité vers la « simplicité » est ici une attitude que nous expérimentons régulièrement, convaincus qu'elle constitue une part de notre compétence et qu'elle est un des moyens d'encourager plus souvent au recours à l'architecte.

Je tiens ici, encore une fois, comme tous les ans, à remercier tous les partenaires de ces ateliers, que ce soit le directeur et l'équipe technique du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, le maire de la commune qui nous a accueilli cette année, les enseignants qui se mobilisent pour que ces moments pédagogiques soient possibles.

Tous participent, au même titre que pour d'autres actions menées par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, à cette nécessité de diffusion d'une culture architecturale exigeante, mais accessible.

PRÉAMBULE

Le mot des étudiants : l'atelier Villes et Territoires

Un atelier « Hors les murs » en 4^{ème} année, c'est avant tout un moment de collaboration et de réflexion sur un territoire qui nous était jusque-là « inconnu », mais qui représente une grande partie du territoire français.

Travailler à la campagne au cours de notre formation est une chose extrêmement importante et intéressante. Qui a dit que l'urbanisme était un domaine réservé aux villes ? Le passage à une échelle plus locale nous permet de caresser davantage les problématiques concrètes d'aujourd'hui, qu'elles concernent l'énergie, les transports, mais aussi et surtout les modes de vie.

C'est donc avec entrain et avides de découvrir de nouvelles choses que nous nous sommes plongés à 14 dans cette aventure. Nous nous sommes tous engagés avec nos différents bagages culturels : citadins ou campagnards, français ou étrangers (nous avons accueilli 2 étudiantes russes), tous ces éléments ont ouvert au dialogue sur notre vision d'un territoire rural en 2050.

Et c'est en région champenoise que l'atelier, orchestré par Marc Verdier (en collaboration avec Vincent Bradel) a posé ses bagages pour 6 mois de travail.

Parcourir le territoire « pour de vrai » est essentiel. Rencontrer les acteurs locaux, regarder, réfléchir, autant d'éléments qui font partie du processus de création d'un projet.

A 15 km de Reims, nous avons découvert Germaine, entité intéressante du Parc naturel régional de la Montagne de Reims. Située en plein cœur de celui-ci, c'était une commune parfaite pour accueillir un atelier de projet.

Nous avons rencontré beaucoup de personnes, aux horizons et univers différents. Nous pensons que ce sont avant tout ces rencontres qui rendent cette expérience unique, et participative. Pouvoir approcher d'aussi près les décideurs, les élus, les chargés de mission du PNR mais aussi les habitants, permet de concrétiser la démarche. Nous réfléchissons pour quelqu'un, et cela change énormément de choses, sur le fond (être ancré dans des enjeux réels, proposer des idées innovantes ...) mais aussi dans la forme (être synthétique, s'exprimer justement).

Autant d'éléments qui font de cet atelier un véritable temps fort de notre formation, pour sa « réalité » et son engagement.



En haut : Florian - Anastassia - Isabelle - Lyès - Tony - Emilie
En bas : Alessandra - Elena - Kira - Natacha - Pauline - Morgane - Ariane - Marion

DÉCOUVERTES

Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims





DÉCOUVERTES

La Montagne de Reims : une situation insulaire



Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims est situé comme son nom l'indique sur un relief marqué des côtes du bassin parisien, dominant la ville de Reims. Ce plateau boisé est localisé entre la ville de Reims et la ville d'Épernay. Cette situation géographique particulière a permis le développement du vignoble le long des coteaux de celui-ci. Ce sont ces vignobles qui produisent le raisin entrant dans la fabrication du Champagne. Initié à l'origine par les communes de Germaine, Saint-Imoges et Ville-en-Selves, la démarche de territoire du PNR (une situation d'excellence environnementale et culturelle, un projet tentant de concilier développement économique, urbain, social... et patrimoines) compte aujourd'hui pas moins de 68 communes, réparties entre les coteaux et leur vignoble, le plateau et sa forêt.

Accueillant aujourd'hui au delà de ses habitants et acteurs économiques locaux, les citoyens Rémois et Sparnaciens en recherche d'authenticité, de nature, de valeurs patrimoniales, le PNR souffre cependant encore d'un manque de visibilité au niveau régional et national. En effet, à moins d'une heure de Paris, c'est un lieu qui reste peu ouvert sur l'extérieur. Les producteurs de Champagne qui sont en grande partie "propriétaires" du territoire n'ont pas besoin des revenus du tourisme ou de l'image de leur territoire, ce qui explique partiellement ce manque de visibilité. L'enjeu est pourtant important. Ouvrir un territoire sur l'extérieur permet en effet de le redynamiser et de lui apporter un souffle nouveau, d'éviter de devenir une périphérie privilégiée des villes portes.

Car tous les potentiels sont là : la forêt, bien que majoritairement privée, et au delà de sa fonction première de ressource (biodiversité, captage de CO2, eau, bois...) permet de retrouver ce sentiment de nature qui fait souvent (encore) défaut aux grandes villes. Le relief, ainsi que le vignoble qui l'entoure en font également un excellent lieu « à part », fortement identifié à un produit hors normes (le Champagne) à très forte plus value d'image, permettant une meilleure déconnexion de notre vie quotidienne et une reconnaissance globale qui reste pour l'instant captée par les maisons de Champagne... situées en ville, à Reims ou à Épernay !.

C'est au cœur même de ce Parc que nous avons eu l'occasion de travailler, dans la commune de Germaine, village clairière disposant de grands potentiels que nous avons tenté de comprendre pour les transformer en valeurs de projet urbain, paysager, social... dans une perspective de village en "transition".



DÉCOUVERTES

Villers-Allerand // Un village de coteaux



Villers-Allerand fut notre premier contact avec le territoire du Parc. Sa situation, au nord de celui ci, permet d'admirer les plaines champenoises, rendant compte du relief de la "montagne" !

Comme tous les villages des coteaux, Villers-Allerand est en grande partie planté de vignes. Sa différence vient du fait que c'est l'un des rares villages de la montagne de Reims qui a su garder - ou développer - une activité en son centre. L'auberge, ainsi que quelques commerces, permettent au village d'échapper à cette impression de fermeture que d'autres communes avaient pu nous donner.

L'imbrication étroite entre village et paysage, entre les propriétés (parfois imposantes et entourées de hauts murs) adoucit l'impression de fermeture et de protection - voire de secret, de retrait - que donnent les cours derrière lesquels se cachent les propriétaires, récoltants ou maisons de Champagne présents dans le village.

Le "petit" patrimoine, formé aussi bien de chemins, ruelles, cadrages de paysage sur la plaine de Champagne, qualités de matériaux bien spécifiques, lavoirs et petits ouvrages de gestion des eaux de ruissellement, et bien entendu, la vigne omni-présente, fabriquent une identité de village de coteaux qui nous semble contribuer à une identité forte.

Identité, activités, ouverture, espaces publics vivants... nous commençons à nous constituer quelques points de vue essentiels pour notre propre réflexion sur "notre" village de GERMAINE.



Bouzy // Le pôle sport - santé - nature



Nous avons visité le pôle Sport - Santé - Nature de Bouzy en présence des architectes responsables du projet, et de Mme Paillard, maire de la commune. Le projet, élaboré en étroite coopération entre les différents partis, et rendu possible grâce à la Communauté de Commune de la Grande Vallée de la Marne, rassemble des espaces consacrés à la pratique du sport, mais aussi à la remise en forme et au bien être.

Construit sur le site des anciennes installations sportives du village, il a pris appui sur celles-ci pour venir réinterpréter et donner une seconde jeunesse à ces équipements. Les terrains de tennis couverts ont par exemple été réutilisés et intégrés au projet. Une salle multisports a fait son apparition tandis qu'une partie d'accueil regroupant tous les services tournés vers le bien être à été érigée. De l'accueil à la salle de musculation, tout est fait pour pouvoir rassembler les usagers, "indoor" mais aussi ceux qui souhaiteraient se tourner vers des activités "de grand air" (randonnée, cyclisme ...), les enfants, les personnes âgées... L'équipement assez ambitieux est également un outil de rencontre, de vie dans le territoire.



La visite de Bouzy a fait germer dans nos tête l'idée qu'un équipement "Sport-Santé-Nature" repositionnait nécessairement la valeur de Nature comme étant un vecteur de responsabilisation de la population sur sa propre santé au travers d'une attention plus soutenue au potentiel de Nature... Un enjeu qui nous semble d'actualité et une ambition de programme qui peut sans doute être réinterprétée à GERMAINE !



DÉCOUVERTES

Hautvillers // Quand les murs ont de l'importance

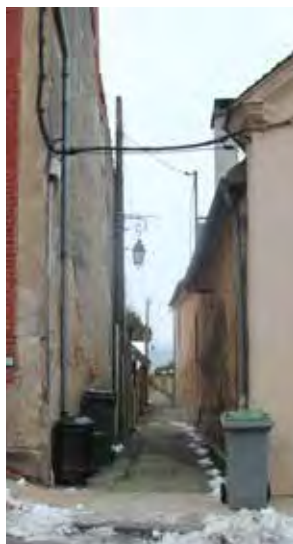
La visite de Hautvillers, effectuée en milieu de semaine fut un véritable catalyseur pour les étudiants de l'atelier. Nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec Mr Lopez, le Maire, qui nous a éclairé sur l'histoire de la commune.

Hautvillers dispose d'un patrimoine culturel inégalable. C'est aux alentours de l'an 650 que l'archevêque Saint Nivard ordonna la construction d'une abbaye à Hautvillers qui traversera les âges et accueillera au XVIIIème siècle Dom Perignon, auquel la région doit sans doute à la fois son dynamisme économique et sa notoriété. Dom Perignon, moine bénédictin, est considéré comme le père de la méthode champenoise.

Le Maire nous a ainsi exposé la stratégie de développement qu'il poursuit depuis plusieurs années, considérant que "le tourisme fait vivre". Grâce à l'aide du Parc et de l'ABF, la restauration du village a été un des grands enjeux des mandats de Mr Lopez. Les jumelages ont joué un rôle très important dans cette décision puisque que le maire nous a confié que c'était aussi après avoir vu des villages d'Alsace qu'il s'était dit, avec le conseil municipal que l'avenir passerait par une reconnaissance et une valorisation des atouts patrimoniaux de sa commune.



L'enjeu "touristique" était également compris comme un déclencheur de valorisation d'une identité, possible à activer pour attirer des activités (commerces, services...) pour rendre les habitants plus conscients de leurs interventions au quotidien dans leur façon d'aménager, transformer, adapter leurs constructions, habitations... et certainement pour orienter les modes d'aménagement et de développement nécessaires pour la commune.



L'identité retrouvée apporte un sentiment de fierté que l'on peut ressentir quand les habitants parlent de leur village. C'est donc une machine collective qui s'est mise en route, suite aux premiers travaux de restauration des espaces publics. Peu à peu, les habitants ont mis la main à la pâte pour faire de ce lieu un endroit agréable à vivre, mais aussi à visiter.

L'attention sur les détails nous a particulièrement interpellé, la rigueur portée au traitement de ces murs et autres linteaux de portes sont autant de signes qui montrent la véritable compréhension de ce patrimoine.



Bien que prospère sur le plan économique, le village est - comparé aux villages alentours - sur un déclin démographique léger. La cause en est simple : le Maire ne souhaite plus gaspiller les terrains.

La municipalité a décidé de faire de ce facteur une force en réalisant des réhabilitations de logements afin d'accueillir de nouveaux habitants. Réalisés avec l'aide de l'ABF et des organismes de protection du patrimoine, ces logements réinterprètent simplement l'identité même du village tout en se permettant de trouver une écriture assez contemporaine.

Le village d'Hautvillers a souvent été cité en référence au cours de notre travail car il nous est apparu comme un exemple. Résistant assez bien à la pression foncière forte de la région, il sait préserver et embellir son patrimoine, retrouver les traces du passé pour les réinterpréter dans une écriture moderne et adéquate.



DÉCOUVERTES

La maison du Parc // Accueil & découvertes

La maison du Parc est le lieu de travail de l'équipe du PNR de la Montagne de Reims. Le bâtiment a été pensé comme une réinterprétation des volumes des bâtiments agricoles, structures simples et enveloppantes, abritant les volumes plus complexes des bureaux. Ce bâtiment est une forme de leçon d'architecture pour nous (au moins une forme d'interrogation...), puisque tentant de concilier une forme d'identité locale avec les nécessités programmatiques et fonctionnelles d'un programme spécifique.



Le CIN de Commetreuil // La vie de château...

Sur place, nous séjournons au Centre d'Initiation à la Nature, château destiné à l'accueil des classes vertes. Nous avons eu la chance d'avoir à notre disposition tout le confort nécessaire, y compris une salle pour travailler et une chef cuisto... le luxe !





DÉCOUVERTES

Marc Verdier, enseignant responsable de l'atelier "Hors les murs"



GERMAINE : LA CLAIRIÈRE DISPARUE ?

En arrivant, on se dit que le petit village de Germaine est un peu le village Gaulois de nos célèbres Astérix et Obélix : sur un vaste plateau dominant les vallées et les villes, au cœur de la forêt, dans une clairière ouverte, un petit village qui résiste... souhaitant préserver son paysage, son mode de vie, son école.

Dans les faits, en passant un peu de temps à comprendre, rencontrer, arpenter, échanger, débattre (finalement le cœur de notre métier), on commence à comprendre que le village n'est pas, comme dans Astérix et Obélix, autonome et qu'il ne l'avait finalement jamais été. La clairière, la forêt, le plateau sont les marqueurs de l'identité du village et forment les conditions de son développement. Ils ne sont pas des frontières, juste des lisières perméables, qui amènent à tisser des liens avec un environnement riche (des ressources, des matières, des paysages... de l'emploi, des services) et avec un territoire plus large.

Il n'est pas question ici évidemment de luttes de territoires (quoique...) et de conquêtes romaines, mais plutôt de calages permanents de complémentarités entre Germaine, village inscrit dans sa clairière, et plateau forestier et villes proches (Reims, Epernay). Les vecteurs de ces complémentarités (qui impliquent de clarifier et accepter les disparités) sont pour la plupart liés aux mobilités et aux liens/ruptures possibles à un moment donné de l'histoire. La voie romaine, la voie ferrée, la route, les chemins ont eu de l'importance, puis moins. L'une pris le pas sur l'autre, puis l'autre devint fragile et menacée, puis cette dernière devient un espoir nouveau de développement au seuil d'une transition énergétique annoncée. Basculements, opportunités, ouvertures... se saisir de ces frémissements pour penser la clairière et son village.

Les ressources qui ont fait vivre GERMAINE pendant longtemps (l'eau, la pierre, l'agriculture, la forêt...) sont bousculées et basculent avec l'arrivée du train qui a amené d'abord des rémois privilégiés fuyant en partie la ville industrielle polluée de la fin du XIXe et venaient profiter du plateau, de son air pur et de sa forêt... sanatorium du quotidien. Mais on ne venait pas s'installer "au village", mais plutôt dans un autre monde, pour une autre vie. Les deux sociétés cohabitaient (cohabitent ?) mais ne se mélangent pas. Ceux de la forêt et ceux de la clairière, deux paysages, deux architectures, deux villages en fait qui s'ignorent en partie.

Aujourd'hui, la situation est assez singulière pour une commune de cette taille et dans cette situation, entre REIMS et EPERNAY, un village de 500 habitants desservi par un TER. Situation qui impose sans doute ici encore plus qu'ailleurs de penser autrement, plus engagé et plus ambitieux en matière de développement durable et de mobilité alternative !

Les évolutions plus récentes, des 30 dernières années voient, sous une autre forme, le même phénomène se produire. La clairière, le village voient les deux mondes se conjuguer, se juxtaposer, se caler l'un contre l'autre sans s'isoler certes, mais sans se composer non plus. Les deux « mondes », celui d'un patrimoine (des formes urbaines compactes, des cours, des jardins clos et protégés...) et d'une ruralité encore très présente (agriculture où l'espace est rare, précieux, productif, forêt privée en grande partie, mais productrice de ressources, villageois de "souche" attachés au patrimoine simple, mais beau hérité des anciens) et celui d'un débordement de la ville (où l'on cherche de l'espace "à soi", où l'on souhaite s'isoler des voisins mais sans utiliser les formes traditionnelles en "mettant à distance" seulement, où l'on fonctionne en lien permanent avec les ressources de la ville) se côtoient sans réellement réinventer une nouvelle utopie partagée, productrice de projet commun et respectueux des attachements de chacun.

Germaine est perçue par ceux qui s'y implantent (depuis 30, 40 ans, aujourd'hui encore) comme un refuge, une terre de nature et de tranquillité, de paysage et d'apaisement... sans doute encore un peu également une terre accessible, en terme financier et pratique. On peut ici accéder à la propriété dans des conditions acceptables, et la distance nécessaire à parcourir pour travailler, consommer, se distraire est également encore de l'ordre du possible. Germaine est pensée comme une clairière à la fois territoriale, mais sans doute également sociétale. Habiter au delà des limites du plateau, de la forêt, c'est également s'extraire de la vitesse, du bruit, de l'insécurité, des nuisances supposées de la ville.

Mais à quel prix ?

- Pour soi, ses modes de vie, son environnement, sa façon de vivre avec les autres, sa dépendance nouvelle aux mobilités ?
- Pour la collectivité, le paysage, les terres arables, la ressource en eau, en énergie, en coûts de fonctionnement devant les attentes des nouveaux habitants ?

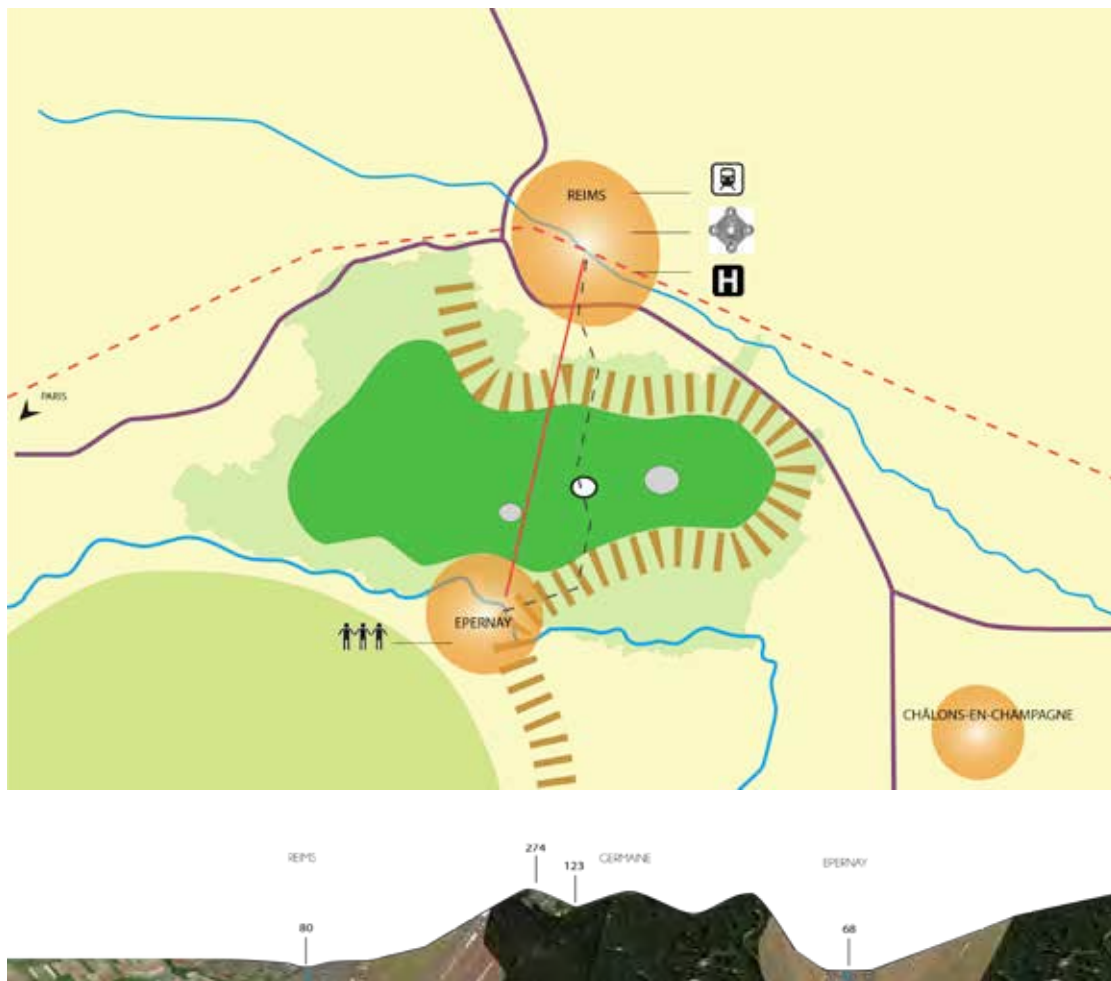
La clairière est-elle en train de disparaître ? La clairière est-elle encore clairière ? La spécificité du village est-elle en train de s'aliéner ? Le paysage le montre au quotidien, mais la perception collective résiste, comme dans le village gaulois...

Quelle clairière pour demain ? Quelle compromis paysager et social, quels modes de vie spécifiques inventer pour inscrire GERMAINE dans ces nouvelles complémentarités territoriales qui peuvent accompagner les transitions territoriales en route (énergie, écologie, modes de vie, accès aux ressources...) ?

DÉCOUVERTES

Diagnostic : Germaine, village clairière

Notre semaine de "terrain" nous a conduit à formuler un début de diagnostic de la commune, base de travail pour le groupe, restitué au conseil municipal ainsi qu'à l'équipe du Parc le vendredi même.



Situé au cœur du PNR, le village de Germaine est un village clairière. Entouré de forêt il culmine sur le plateau de la Montagne de Reims. A mi-chemin de la ville de Reims et de la ville d'Epernay il se trouve hâpé par le pouvoir attractif de ces deux communes.



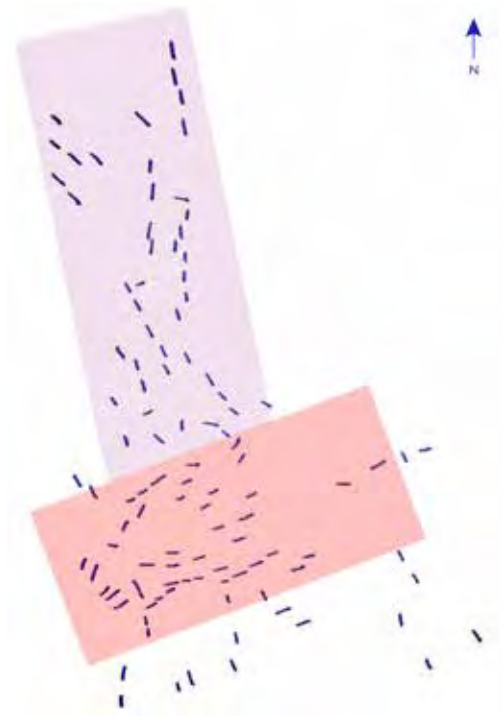
1er siècle	Village au XVIII ^e	Village au XIX ^e	Village au XXI ^e
Apparition de la voie romaine Création de la clairière Naissance de Germaine	Village rural Agriculture de subsistance	Création de la gare Deux villages indépendants	Grefe du vignoble et de lotissements

Implanté le long de l'ancienne voie romaine reliant Reims à Sens, le village de Germaine a connu une évolution tout à fait "banale" dans l'histoire rurale de nos territoires.

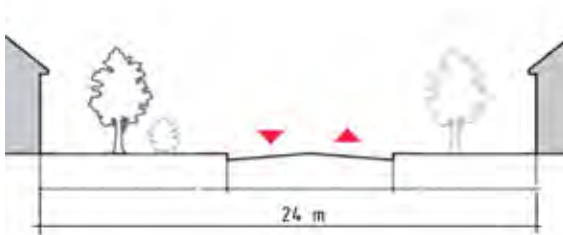
Historiquement deux pôles ont fait leur apparition : le village, au sud de la clairière et le hameau de Vauremont au nord.

Avec l'arrivée du chemin de fer une troisième entité est venue se greffer à ce schéma : le hameau des Haies, constitué de villas de villégiature (les médecins de l'hôpital de Reims en particulier), il permettait de fuir la pollution de la ville et de venir s'installer à la campagne. Plus récemment, une extension pavillonnaire consommatrice d'espace est venue envahir le fond de vallon.

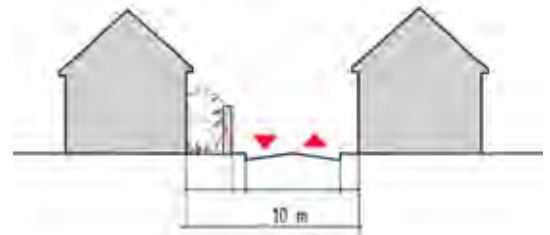
DÉCOUVERTES



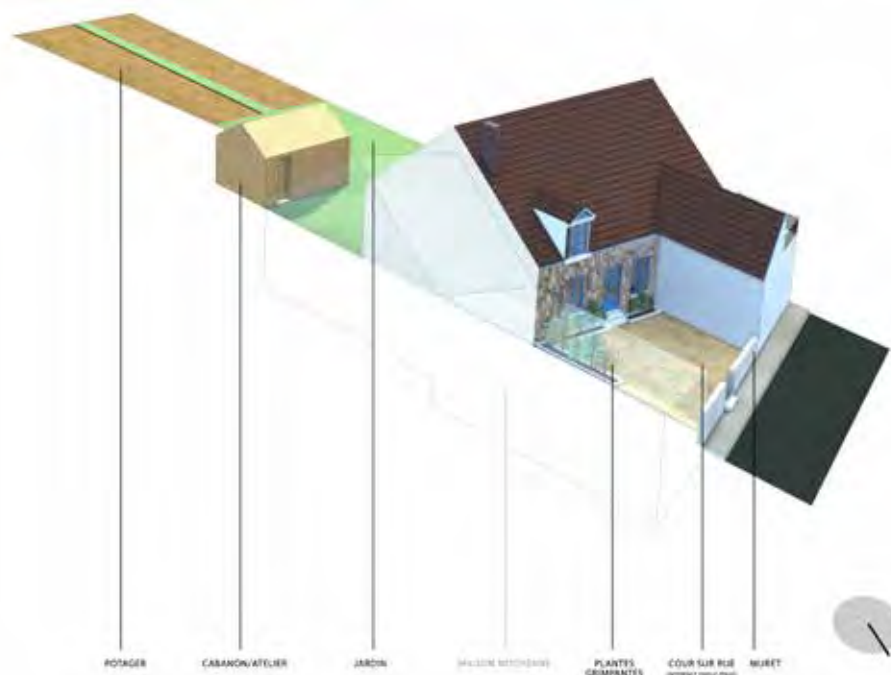
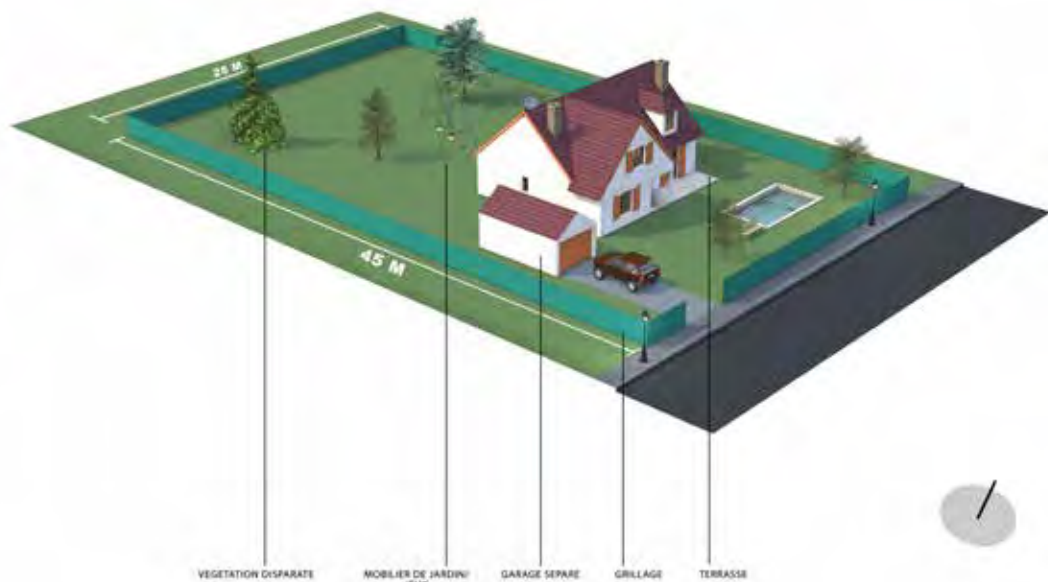
L'analyse des formes bâties nous montre clairement les spécificités et valeurs de ces pôles. Que ce soit sur les transitions espaces publics / espaces privés ou encore sur l'alignement des façades, on distingue aisément la partie ancienne : le coeur du village avec ses maisons sur cours, protégées par des murs et murets, des orientations privilégiées nord/sud, une rue constituée à partir des continuités architecturales. L'autre partie, avec ses maisons implantées en recul sur rue, isolées, et ses orientations est/ouest correspond bien aux constructions de type pavillonnaire qui ont fait leur apparition dans les dernières décennies partout sur le même modèle, forme d'industrie de l'habitat qui oublie les particularités locales et le sens des lieux.



Coupe sur une rue le long de maisons récentes



Coupe sur une rue dans le centre du village



DÉCOUVERTES

Germaine souhaite résister au “glissement” vers une vie de “village dortoir”. La boulangerie et l’école restent les deux seules activités et service qui témoignent d’un village actif (il ne serait pas honnête de ne pas citer la vie associative dynamique !)... alors que le territoire possède des ressources réelles et prometteuses (un agriculteur qui souhaite s’orienter vers des circuits courts de valorisation, la forêt, la présence de la nature...) dans une vision de société en mutation.





Les déplacements en voiture sont majoritaires sur le territoire du Parc... comme partout dans les territoires ruraux. Fortement liée aux deux villes portes (Reims et Epernay), la commune possède un atout essentiel qui est celui de la présence d'une halte TER. Cette situation exceptionnelle devient un "déclencheur" de projet décisif dans une ambition affirmée d'anticipation sur d'autres modes de fonctionnements territoriaux à moyen et long terme.

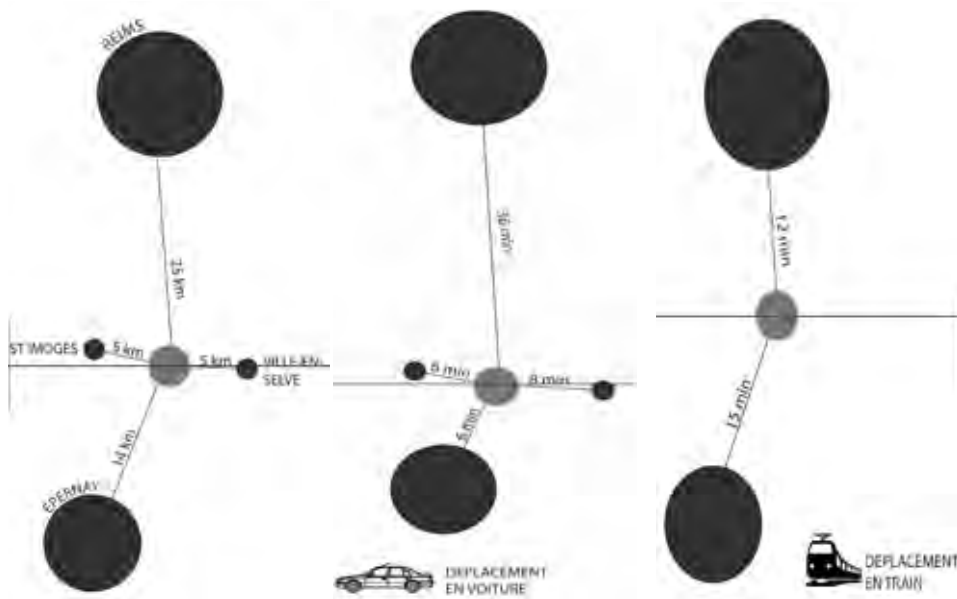
L'attractivité des villes portes, et de leurs structures d'équipements, de commerce et de service rend difficile la survie des "petits commerces" au sein de la Montagne de Reims.

En effet, à moins de 20 km de Germaine on trouve une offre sans commune mesure.

Cette situation amène inévitablement à chercher de nouvelles complémentarités plutôt que des concurrences nécessairement déséquilibrées.

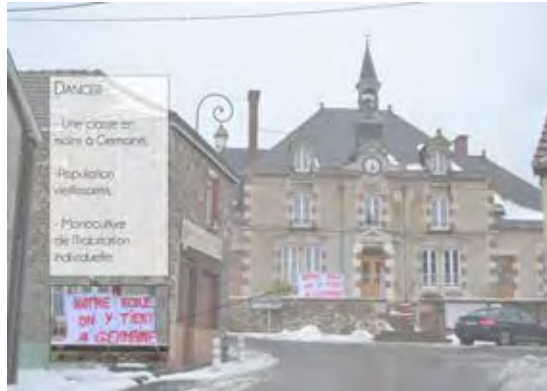
C'est cette attitude de recherche de spécificités, complémentarités, nouvelles attractivités qui sera reprise et valorisée dans les projets.

L'innovation programmatique, s'appuyant sur les ressources du territoire doit nous conduire dans un développement adapté et anticipateur sur les besoins émergents que l'on pressent déjà (ressourcement individuel, nature-santé, circuits courts...) et les nouvelles façon d'habiter et de de travailler (le partage, l'hybridation des modes de vie...).



DÉCOUVERTES

Le jeu des 7 familles... pas un jeu d'ailleurs, un enjeu ! Comment ne pas inventer l'urbanisme (c'est à dire la capacité à vivre ensemble à GERMAINE... et sur la planète!) de demain à partir de ces points d'appui ?





Ces 7 valeurs, enjeux majeurs du XXIème siècle nous ont guidé tout au long du processus de projet, parfois motrices, parfois contraintes, elles nous ont permis d'envisager le projet local sous un axe "mondialisé", permettant de ce fait de répondre de manière plus juste et plus engagé (responsable ?) à la question : GERMAINE en 2050 ?

DÉCOUVERTES

Les voyages : trois groupes, trois territoires, trois nouvelles approches ...

Les équipes d'étudiants formées au sein de l'atelier (3 équipes de 4 ou 5) sont parties, à mi-temps de nos réflexions, au moment où l'on passe de l'ambition au "trait", au dessin, au projet, c'est à dire au moment où l'on confronte l'ambition (l'utopie ?) au terrain et aux réalités d'un monde qui résiste au changement (encore un peu, mais pour combien de temps ?) vers des destinations prometteuses.

Les publications professionnelles, les échanges avec quelques enseignants éclairés, les rencontres avec certains territoires avancés, nous ont convaincu que d'autres avaient expérimenté, construit, innové sur les territoires, parfois très modestement, d'autres fois de façon plus engagée et organisée, et il nous a semblé qu'il était utile, pour notre moral d'expérimentateurs et pour notre formation tout simplement, de découvrir et analyser ces références de "l'ailleurs".

Trois voyages ont donc été organisés en avril, avec comme objectif de visiter des opérations d'urbanisme "rural" parfois étonnantes dans leur simplicité et leur efficacité, parfois modestes, d'autres fois très innovantes, toujours remarquables dans leur capacité à être situées et ouvertes sur d'autres façon d'habiter et de construire les territoires :

- La Bretagne et sa dynamique assez bien identifiée au travers du réseau "Bruded" (Bretagne Rurale et Rurbaine pour un Développement Durable - <http://www.bruded.org/>),
- la Belgique et plus particulièrement la Wallonie (RED - Ruralité Environnement Développement -<http://www.ruraleurope.org/content/blogcategory/19/4/lang,french/>) , mais également certaines régions du Nord au travers des expérimentations de l'Espace Naturel Régional du Nord Pas de Calais (Vers un Urbanisme de Qualité - <http://www.enrx.fr/Cadre-de-vie/Operation-VUQ>).
- L'inévitable Vorarlberg, exception culturelle en matière de développement durable et de projet architectural, fondée sur les savoir-faire des entreprises, les ressources locales et une ambition forte en matière environnementale et sociétale.

Les étudiants ont ici visité, rencontré, parfois débattu et discuté avec des élus, des habitants, dans tous les cas, ils sont revenus avec des doutes, des remarques, des points de vue... et souvent des idées.

Finalement, la tradition ancestrale du "voyage" (on a l'Italie que l'on se donne !) réactivée et bien encore adaptée à nos modes d'action et démarches de projet.



PAYSAGES RURAUX DE BRETAGNE NORMANDIE



Maison individuelle moderne

Garage moderne



Garage individuel moderne

Garage individuel moderne



Garage individuel moderne

Garage individuel moderne

Garage individuel moderne

Garage individuel moderne

Garage individuel moderne

Garage individuel moderne



Garage individuel moderne

Garage individuel moderne



DÉCOUVERTES





PAYSAGES RURAUX DU VORARLBERG



Espace public



Alberschwende



Müssers



Dandern



Rofurt

Stationnement

Intégration dans la pente



Schönbühl



Nuders



Rofurt



Lauterbach

Transition espace public / espace privé



Schönbühl



Lauterbach



Müssers (Schönbühl)



Nuders

Cheminement piéton

Extérieur: sols et clôture



Egg



Bregenz



Lauterbach



Nuders

Abri / Local rangement

Espace partagé

PROJETS

Groupe 1 : une ambition communale, un rayonnement territorial

COMMUNE DE G PARC NATUREL REGION



UNE AMBITION COMMUNALE,
UN RAYONNEMENT

GERMAINE

AL DE LA MONTAGNE DE REIMS



ENT TERRITORIAL



GROUPE 1 : LE PROJET

Germaine : Une ambition communale, un rayonnement territorial.



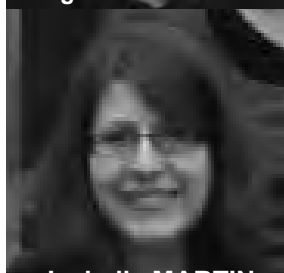
Emilie MARCHAL



Marion DUBOIS



Morgane DESCHAMPS



Isabelle MARTIN



Pauline RYSER

Nous sommes un groupe de cinq personnes venant de cinq régions différentes, et ayant une vision du territoire singulière. Pour répondre à la demande du village de Germaine, nous avons eu à cœur de présenter un aménagement du territoire plus équilibré.

Dans cet exercice de projet, nous avons défini trois enjeux transversaux et complémentaires de l'urbanisme durable qui sont :

- Cohabiter - retrouver les valeurs de "voisinage" d'un village
- Préserver la biodiversité
- Préserver les ressources

Concernant l'enjeu de la cohabitation, nous nous sommes fixé comme objectifs de retrouver des espaces communs, de renforcer les notions d'entraide, de partage, de convivialité et de redonner à Germaine une cohérence sociale globale tout en recherchant la diversité.

Afin d'atteindre ces objectifs les moyens mis en œuvre sont d'investir les cœurs d'îlots, hiérarchiser les espaces publics existants et de créer de nouveaux espaces de rencontre.

En ce qui concerne la biodiversité, nous souhaitons renforcer sa place, sa diversité, sa qualité, mais également favoriser les déplacements doux et mettre en valeur la présence de l'eau.

Pour ce faire, nous avons comme ambitions de renforcer la trame verte et bleue, de proposer des vergers et potagers partagés, de dégager les lavoirs et le cours d'eau, la Germaine, et de renforcer les cheminements piétons.

Enfin, pour préserver les ressources, nous nous sommes attaché à limiter l'étalement rural, à réduire la place de la voiture et à limiter les émissions de carbone.

Pour atteindre ces objectifs, nous souhaitons reconsidérer la propriété privée sans altérer la qualité de vie de chacun, créer des parcelles de tailles plus réduites en favorisant la mitoyenneté. Cela passe également par l'intensification de logement et par la redéfinition des espaces de stationnement plus pertinentes.

Dans l'objectif d'un projet global et cohérent, nous avons choisi de définir cinq secteurs d'interventions sur lesquels nous avons travaillé durant le semestre.



DYNAMISER



LE VILLAGE GRÂCE À LA NOUVELLE GARE



LES NOUVELLES ZONES PAVILLONAIRES



LE VILLAGE EN UTILISANT LE FONCIER SOUS-

S'APPROPRIER
EXPLOITÉ



LE POTENTIEL CONTEMPORAIN DU NOYAU HIS-

REVELER
TORIQUE

GROUPE 1 : LE PROJET

*“Habiter joyeusement des clairières sauvages vaut mieux que dépérir en ville”
(Sylvain Tesson)*

Morgane DESCHAMPS

Marion DUBOIS

Emilie MARCHAL

Isabelle MARTIN

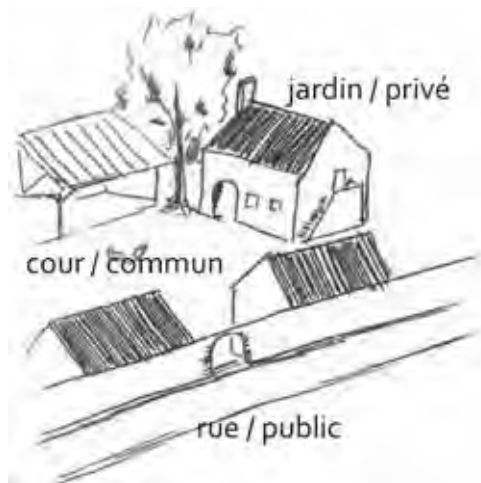
Pauline RYSER



Cheminements piétons et espaces verts.



Age du bâti et typologie d'habitat.



415 m²



1200 m²



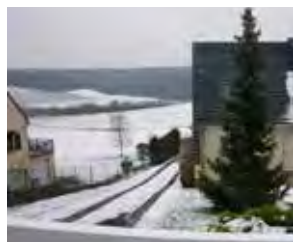
PRESERVER

Objectifs :

- Maintenir les lisières, poumons de biodiversité.
- Préserver les ressources.

Moyens :

- Créer des lieux de transition entre forêt et clairière.
- Proposer des vergers et potagers partagés.
- Mettre en valeur la place de l'eau.



COHABITER

Objectifs :

- Redonner de la cohérence au village.
- Retrouver les espaces communs.
- Renforcer le partage, la convivialité, l'entraide...

Moyens :

- Investir les coeurs d'îlot.
- Hierarchiser les espaces publics existants.
- Créer de nouveaux espaces de rencontres.



DYNAMISER

Objectifs :

- Maintenir et renforcer les équipements.
- Accueillir de nouveaux habitants.
- Anticiper les changements démographiques futurs.

Moyens :

- Créer de nouveaux équipements en lien avec le paysage.
- Intégrer les secteurs pavillonnaires au village.
- Recycler les bâtiments et construire durablement.



GROUPE 1 : LE PROJET

Le Hameau des Haies, convivialité et qualité de l'habitat contemporain

Pauline RYSER



Le projet vise ici à requalifier les nouvelles zones pavillonnaires, par l'amélioration et l'extention de l'espace public, au profit des habitants.

La gare, se rapprochant du centre de gravité de la commune, prendrait place à proximité de ce site de reconquête urbaine, et pourrait permettre aux habitants travaillant à Reims ou Epernay d'opter pour le train, plus rapide, plus "écologique" et moins stressant que l'automobile.

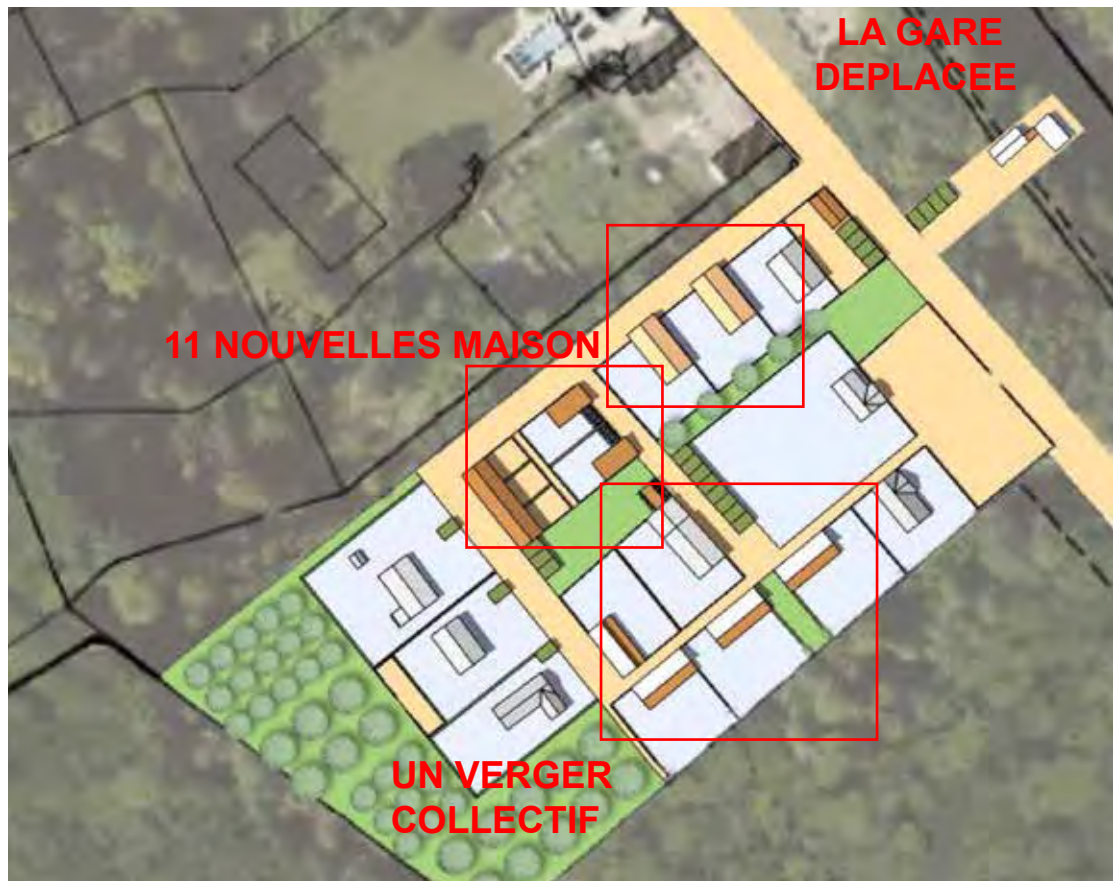
En prenant en compte le stationnement (parking mutualisé, garages en limite de rue), on redonne de l'espace et de la lisibilité à la rue, qui devient le socle des déplacements doux et autres échanges entre habitants.

Le redécoupage parcellaire permet donc de gagner de l'espace public, mais rédefinit aussi le rapport à la rue en offrant plus d'intimité et de profondeur en arrière de parcelle, et favorise les liens entre espaces privés habités et espaces de partage et de vie "villageoise" : la rue..

Ainsi apparaîtra un jour un verger en lisière de forêt, une venelle et un jardin en cœur d'îlot qui seront laissés à l'appropriation des habitants. Tables, chaises ou jeux étant ainsi le marqueur d'un nouveau vivre-ensemble...



La nouvelle gare ►



Plan Masse ►



Artificialisation des sols (voies d'accès) et potentiel. ►



GROUPE 1 : LE PROJET

Le Hameau des Haies, convivialité et qualité de l'habitat contemporain

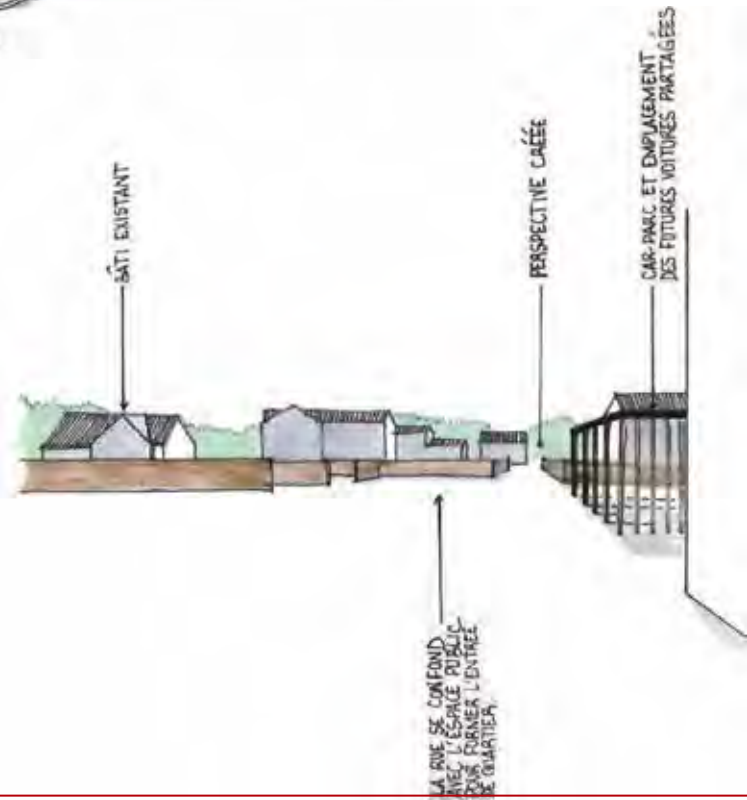
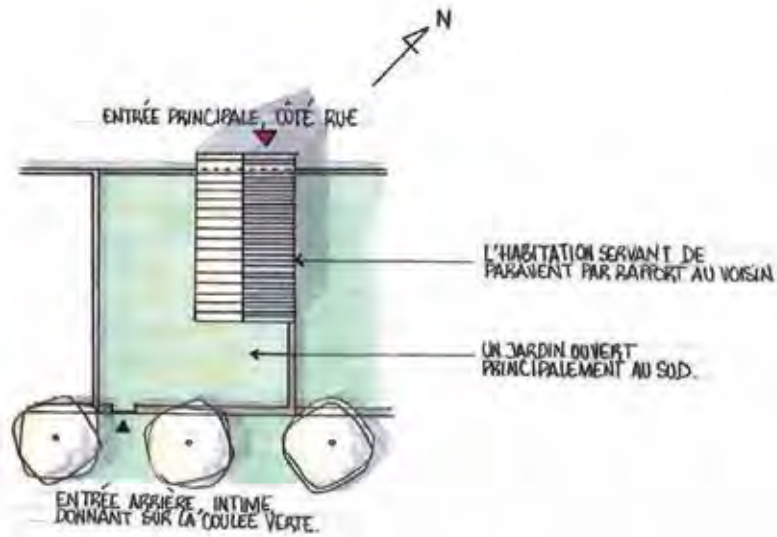
Pauline RYSER

Frontage et construction en limite de parcelle ▶

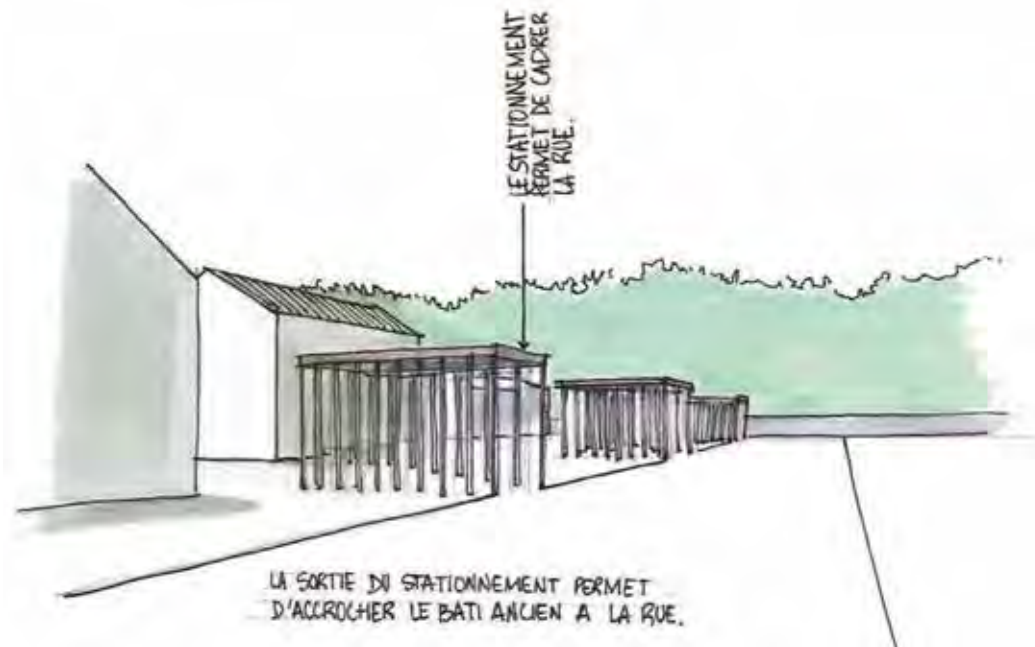


Evolution du projet.

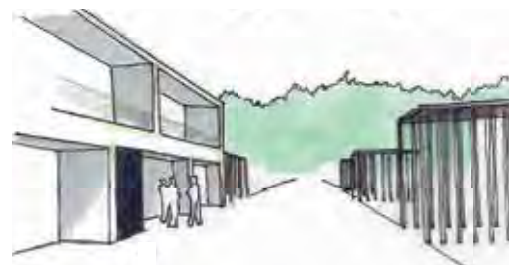
Un nouveau partage de la rue. ▶



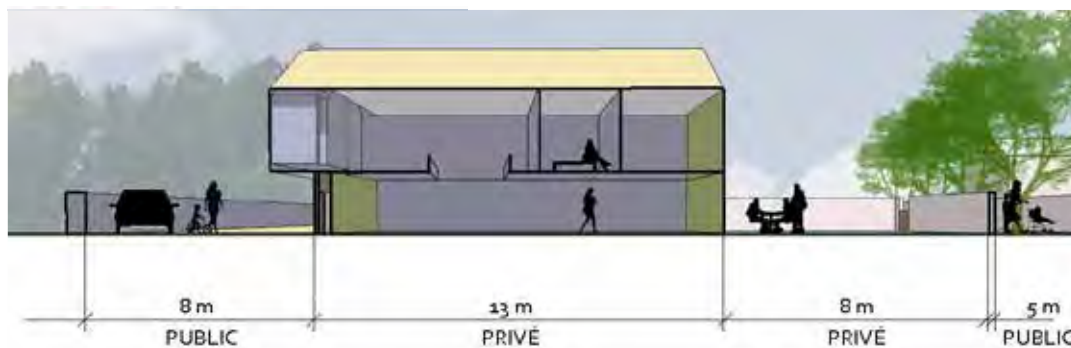
Stationnement et accroche
à la rue. ►



Vue de deux nouvelles
maisons (gauche) et un petit
collectif (droite) ►



Coupe transversale sur
parcelle individuelle. ►



GROUPE 1 : LE PROJET

Entre clairière et lisière, densifier l'habitat sans consommer l'espace

Marion DUBOIS



La richesse naturelle de ce secteur situé entre deux paysages (champs et forêt), associée à l'objectif de limitation de l'intensité automobile de la rue Louvois, constituent deux opportunités de limiter l'étalement urbain du village, tout en améliorant le cadre de vie pour les habitants déjà présents.

La densification de l'îlot entre la rue du Fossé Pion et rue Louvois permet de ne pas consommer l'espace en bordure de clairière (rue Louvois) tout en accueillant de nouveaux arrivants.

Un jardin collectif voit ainsi le jour en cœur d'îlot, ainsi qu'une salle cooperative et un petit atelier, pour réunir les habitants de toutes générations autour d'activités partagées.

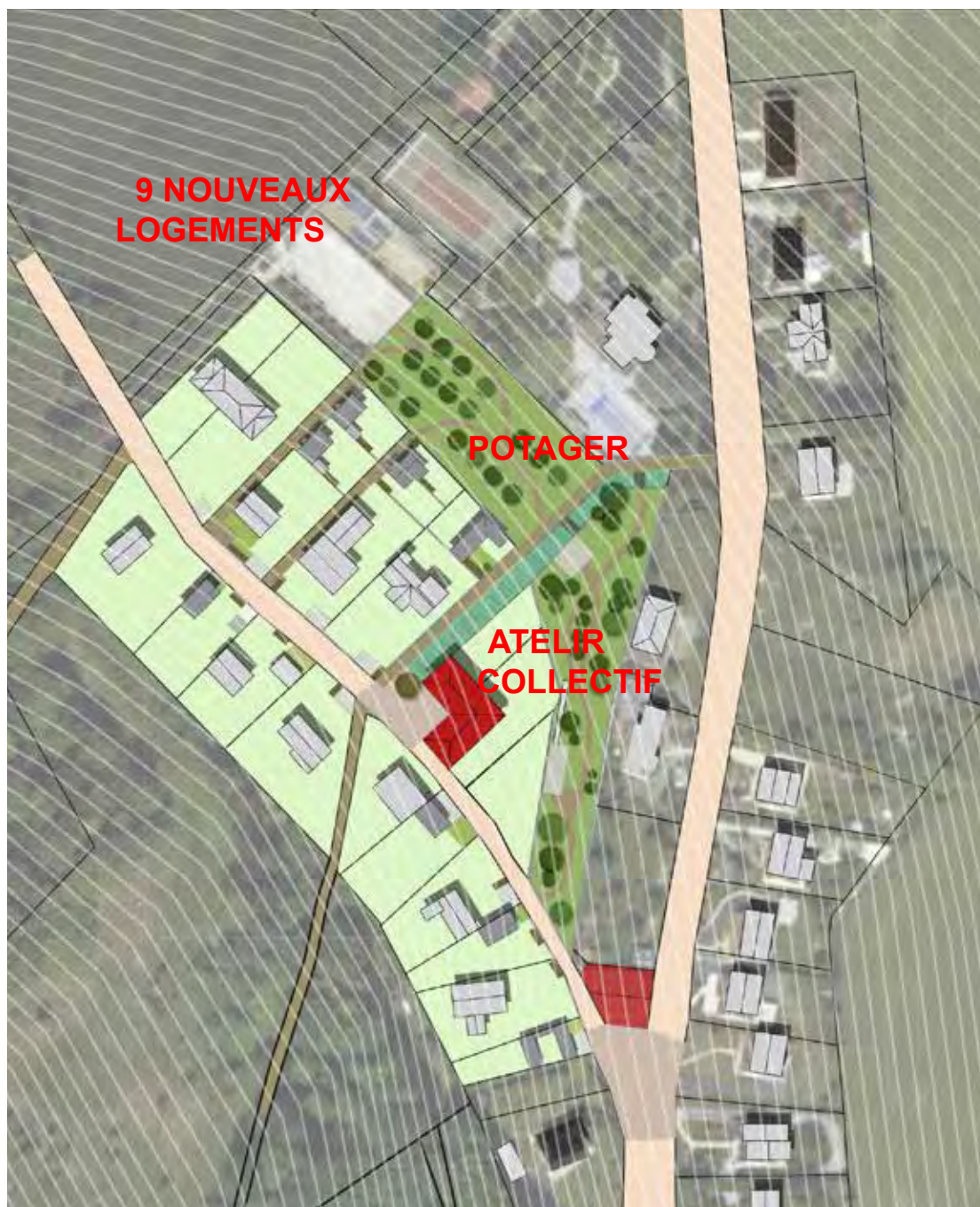
Une grande attention est portée au paysage, notamment à l'eau, dont la trace réapparaît et souligne la topographie du site, et au cheminements, qui gagnent en clarté et communiquent visuellement avec la rue.



Répartition des activités



Le revêtement au sol, différent aux intersections entre voiture et piéton, transforme la rue en espace public, plus naturel et convivial. ►



GROUPE 1 : LE PROJET

Entre clairière et lisière, densifier l'habitat sans consommer l'espace

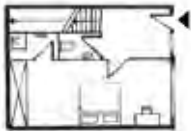
Marion DUBOIS



Schéma de déplacements



L'atelier collectif et sa placette, avec au loin la noue paysagère créée ►



Plan du logement

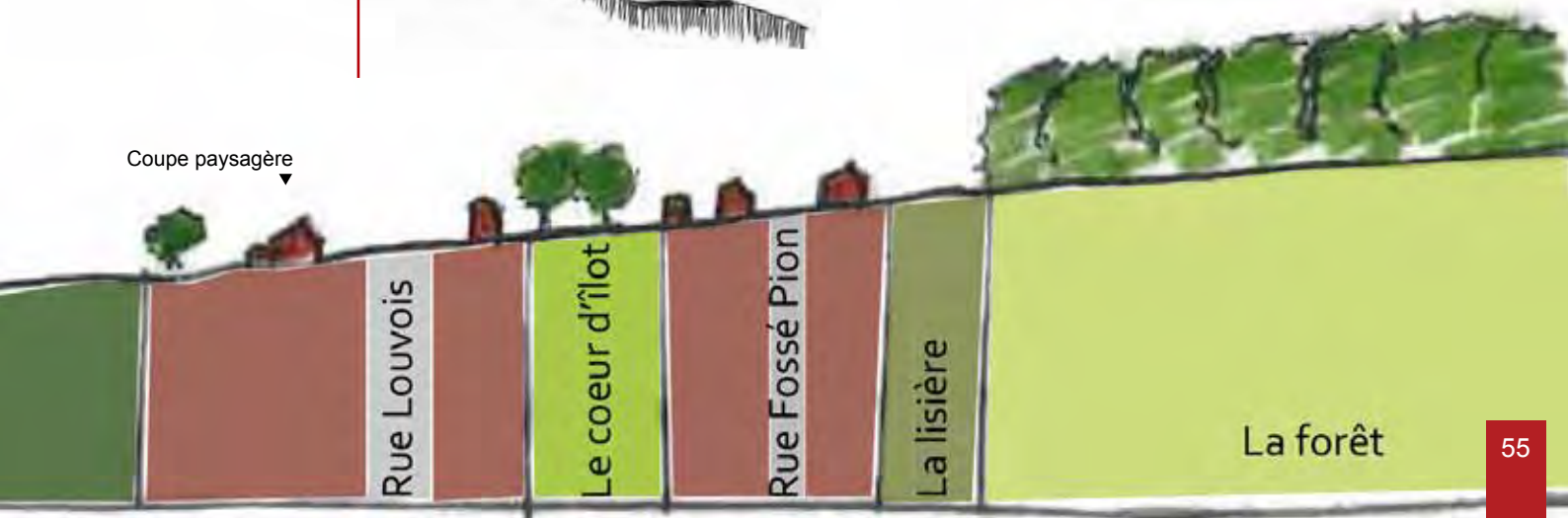
Les maisons construites en lisières s'accrochent davantage à la rue, ménagent une grande partie du jardin en lisière de forêt et font l'économie de terrassements superflus. ►



Coupe ►



Coupe paysagère ▼



GROUPE 1 : LE PROJET

L'îlot de l'Eglise, un habitat convivial en coeur de verger.

Morgane DESCHAMPS

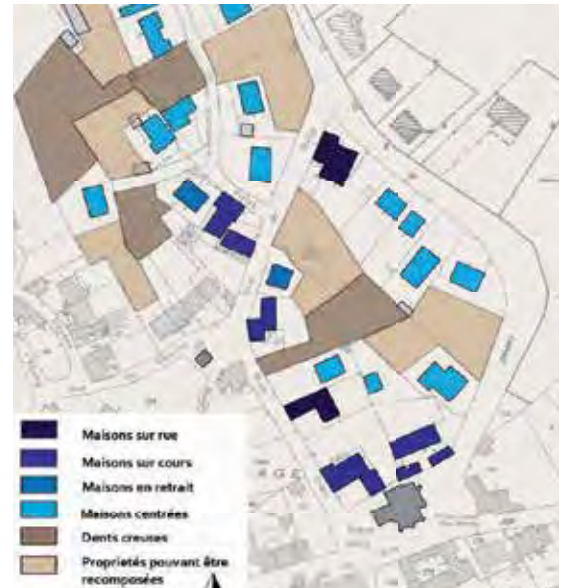


Le verger de l'îlot de l'église offre un exemple superbe de cœur d'îlot paysager, que le projet entend préserver et renforcer tout en proposant l'intégration de nouvelles habitations et fonctions.

- Récréer un verger partagé central, lieu d'échange et de partage entre voisin.
- Créer nécessairement des accès au nouveau verger pour les nouveaux voisins.
- Faire de ce lieu superbe l'espace de la vie de ce "morceau de village", offert à tous les riverains
- Renforcer la perception et l'usage du cœur d'îlot
- Constituer deux placettes favorisant des rencontres aux abords des logements, autour desquelles les espaces de stationnements pour les nouveaux logements seront inclus
- Créer de la perméabilité, des chemins piétons permettant l'accès au verger central.



Espace dédié au stationnement et à la circulation (par parcelle).



Analyse typologique du bâti, et terrains à projet.



Etat projeté ►

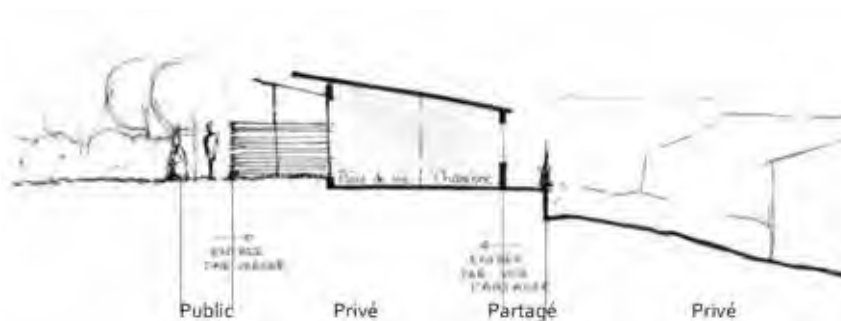
GROUPE 1 : LE PROJET

L'îlot de l'Eglise, un habitat convivial en coeur de verger.

Morgane DESCHAMPS



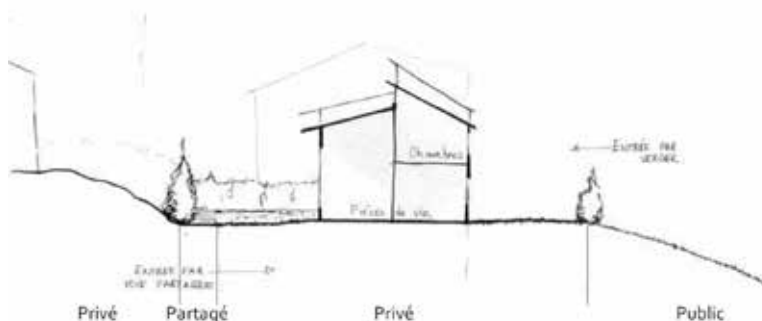
1^{ère} phase ►



Une première opération crée deux nouveaux logements, ainsi qu'une cour de stationnement (5 places), offrant une nouvelle entrée au verger depuis l'Est.



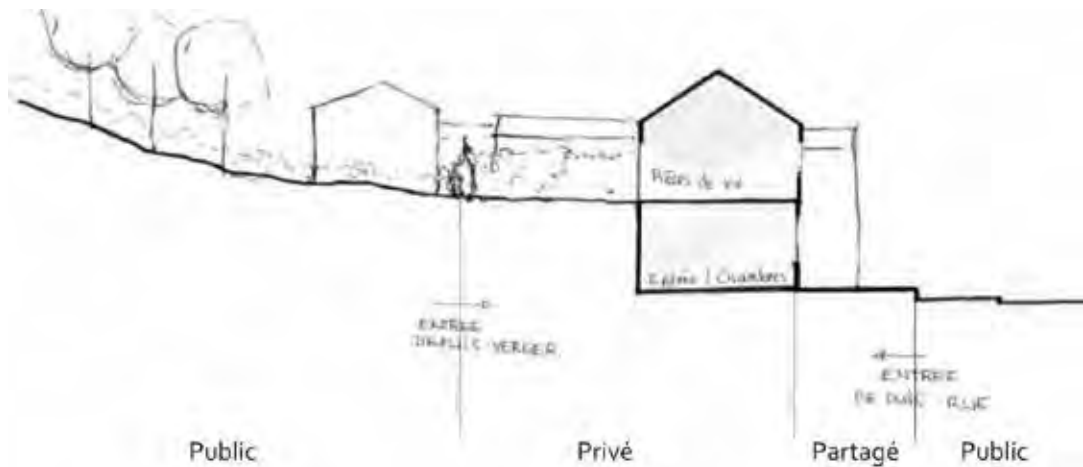
2^{ème} phase ►



Deux nouvelles maisons s'implantent en bordure du verger, toujours en respect des mitoyennetés et intimités alentours.



3 eme phase ►



La dernière opération vient refermer l'îlot, laissant le verger exploitable et appropriables par les riverains.



Entre verger collectif et cour de verdure, le lieu reste un espace de vivre-ensemble et de paysage partagé.

GROUPE 1 : LE PROJET

Le Pré Droit : intensifier l'habitat autour d'un nouvel équipement.

Emilie MARCHAL



Le Pré Droit est un terrain relativement vaste, au tissu diffus et disparate, et dont les maisons peinent à tirer profit de la qualité topographique, à la charnière entre le village historique et une situation de belvédère sur la clairière entière.

L'objectif est donc double, à savoir d'intensifier l'habitat dans cette zone sans altérer le paysage, mais également d'inscrire les nouvelles constructions dans la dynamique du développement historique du village, et donc affirmer leur participation au tissu existant.

On réinvestit donc les parcelles de grandes dimensions, en se greffant aux réseaux et chemins existants (économie de moyens), sur la logique "un espace pour chacun, un paysage pour tous".

Une Maison de la Santé, équipement à l'échelle intercommunale, vient s'installer de l'autre côté du parc et profite pleinement de l'ouverture au paysage.

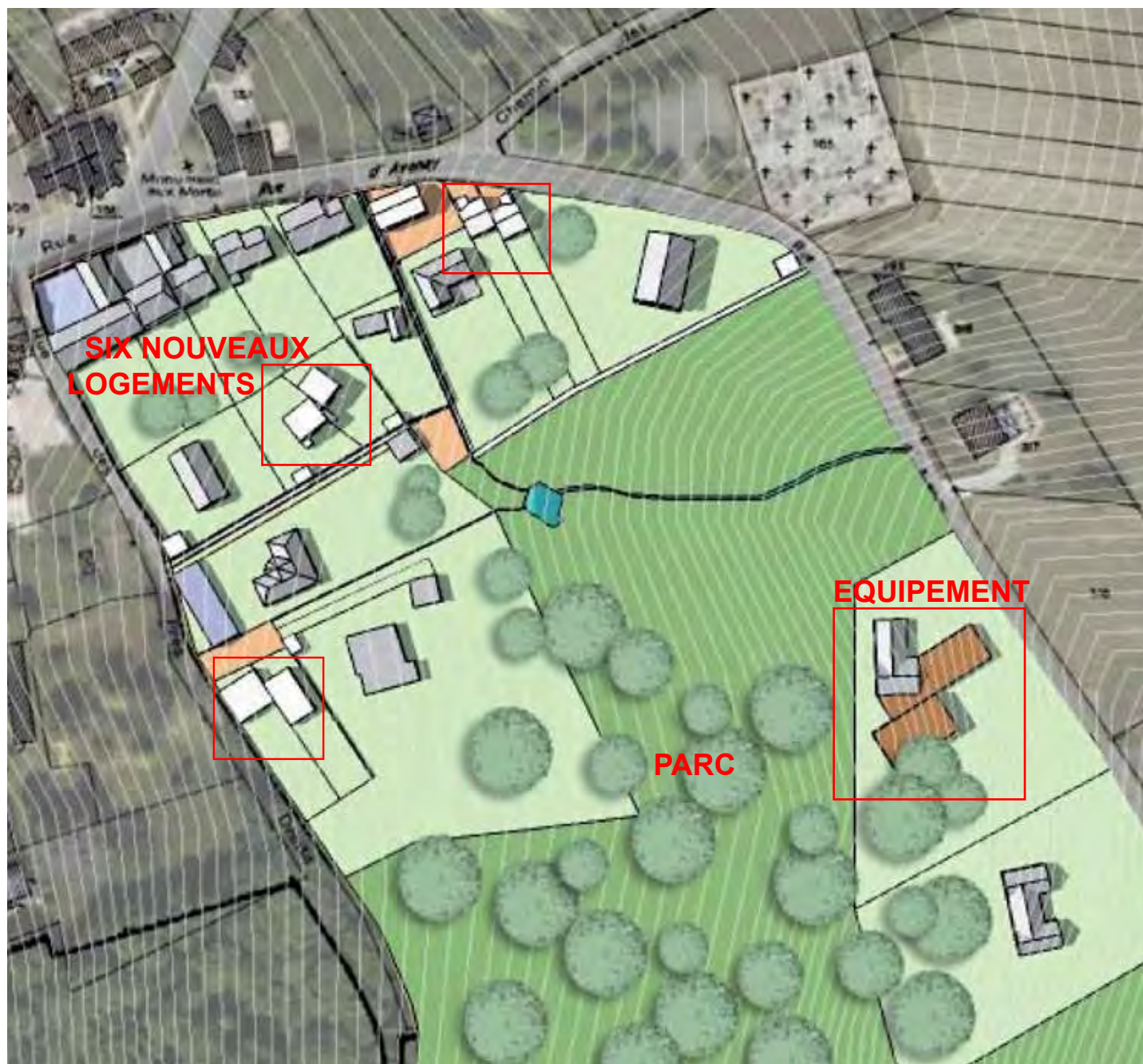


Zones à préserver (bleu foncé) et terrains de projet (marron).



L'orientation au Sud, un savoir-faire à retrouver.





GROUPE 1 : LE PROJET

Le Pré Droit : intensifier l'habitat autour d'un nouvel équipement.

Emilie MARCHAL

Trame verte et bleue

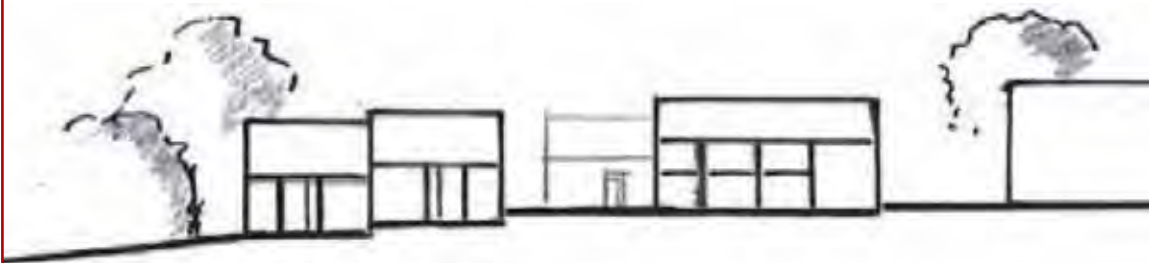
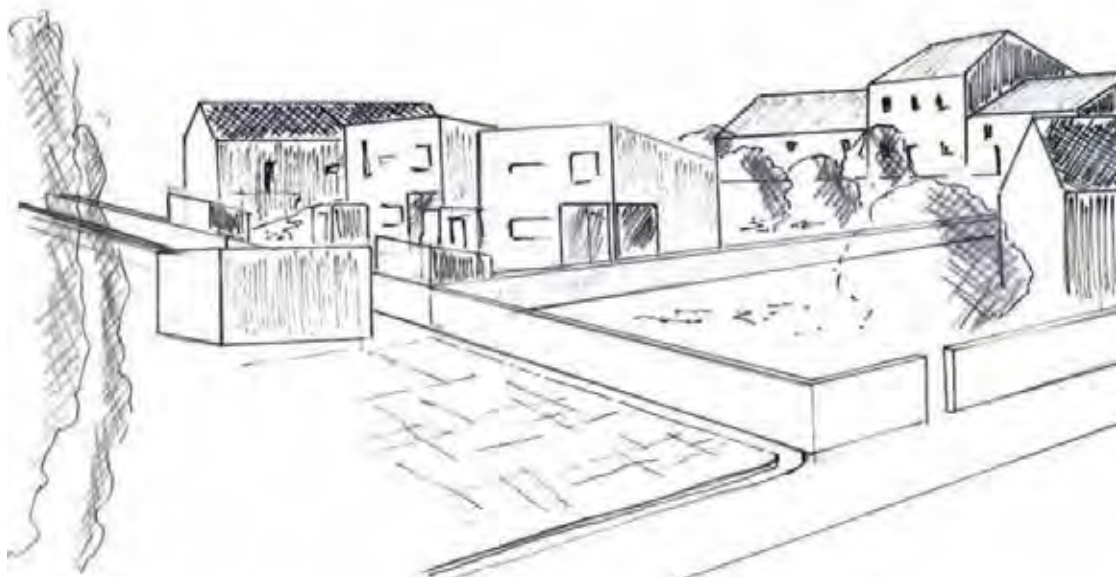


Réaffirmer la qualité d'un espace naturel, grâce à un aménagement paysager qui gère les eaux de pluies.

Réinvestir les parcelles de grandes dimensions. ►
Les nouvelles constructions utilisent ainsi les réseaux existants.



Schéma-principe de rue



Espace public



Retrouver les cheminements piétons, qui permettent de traverser le secteur et de rejoindre le chemin de ronde, et offrir une placette aux habitants en cœur d'îlot.

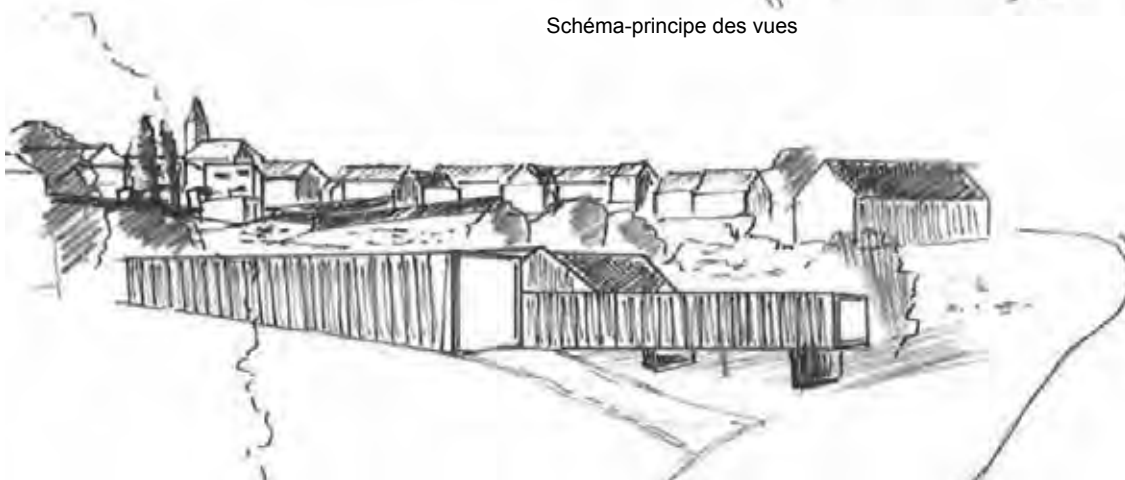
Création d'un espace Santé-Nature, en lien avec le parc et le grand paysage. ►



Salle polyvalente de Montussan.



Schéma-principe des vues



GROUPE 1 : LE PROJET

La lisière Sud : Un projet relié au cœur de village et ouvert sur le paysage.

Isabelle MARTIN

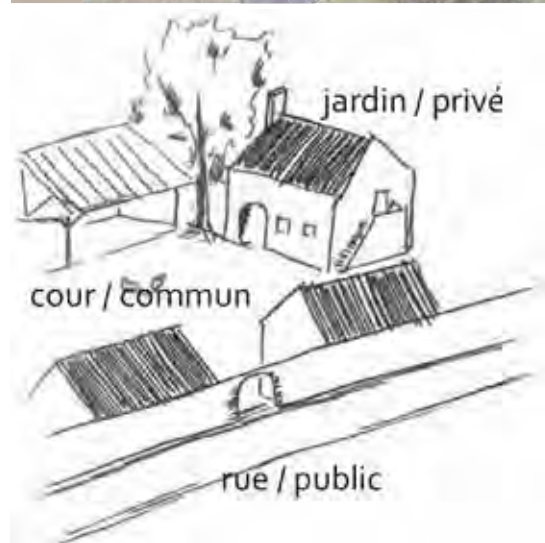


Le projet se base sur l'analyse typologique du bâti rural champenois, matérialisé ici par la ferme de Vaurémont.

Le principe de cour centrale, commune à plusieurs maisons, est repris ici par recomposition parcellaire et accueil progressif de nouvelles constructions.

Le stationnement, extérieur aux parcelles d'habitation, favorise la convivialité au sein des cours et l'appropriation de cet espace par les habitants.

Afin de préserver la biodiversité, le travail porte aussi sur une transition progressive de la lisière vers la clairière, par un chemin de ronde longeant la lisière, mais aussi des sentiers, et un cœur d'îlot liant les "germes" de cour.



Etude de la ferme de Vaurémont. ►

Fête du Tracteur, dans le Vorarlberg (Autriche). ▼





Projet de trois cours d'habitation, et d'un parking végétalisé. ►



Schéma de mutualisation des vois d'accès, et cour piétonne. ►

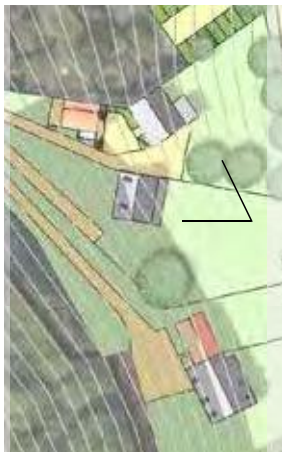


Apparition des germes de cour, après redécoupage parcellaire. ►

GROUPE 3 : LE PROJET

La lisière Sud : Un projet relié au cœur de village et ouvert sur le paysage.

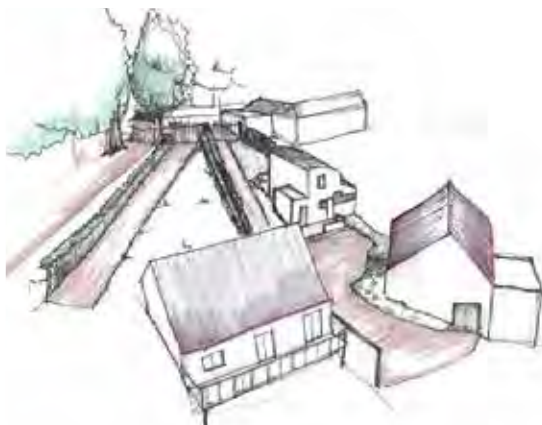
Isabelle MARTIN



Cour 1 et 2



Cour 3



PHASE 1



PHASE 2



Espace public dans le Vorarlberg (Autriche)



PHASE 3

PROJETS

Groupe 2 : Requalification de la commune de Germaine

GERMAINE

REQUALIFICATION DE LA COMMUNE DE GERMAINE

ENSAN - MASTER 1 - Azuelos Ariane - Chugunova Elena - Nze Ndong Natacha - Por

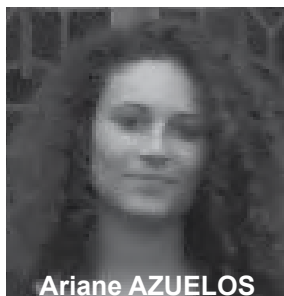
INE

- ATELIER DE PROJET
nigueva Anastasiia - 12 / 06 / 2013

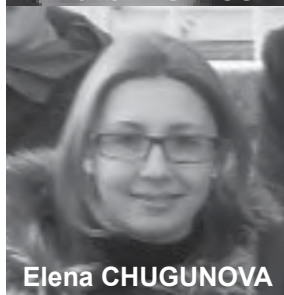
URBANISME RURAL

GROUPE 2: LE PROJET

Faire de Germaine, un cadre naturel et paysager favorable à la santé, l'activité et la sociabilité.



Ariane AZUELOS



Elena CHUGUNOVA



Anastasiia POMIGUEVA



Natacha NZE NDONG

L'objectif de notre projet est celui de redonner à Germaine sa dignité d'antan, refaire d'elle une commune attractive au sein du parc naturel régional de la Montagne de Reims, et non un simple village dortoir.

Le projet s'appuie d'abord sur une profonde analyse historique de la commune et du paysage dans lequel elle s'insère.

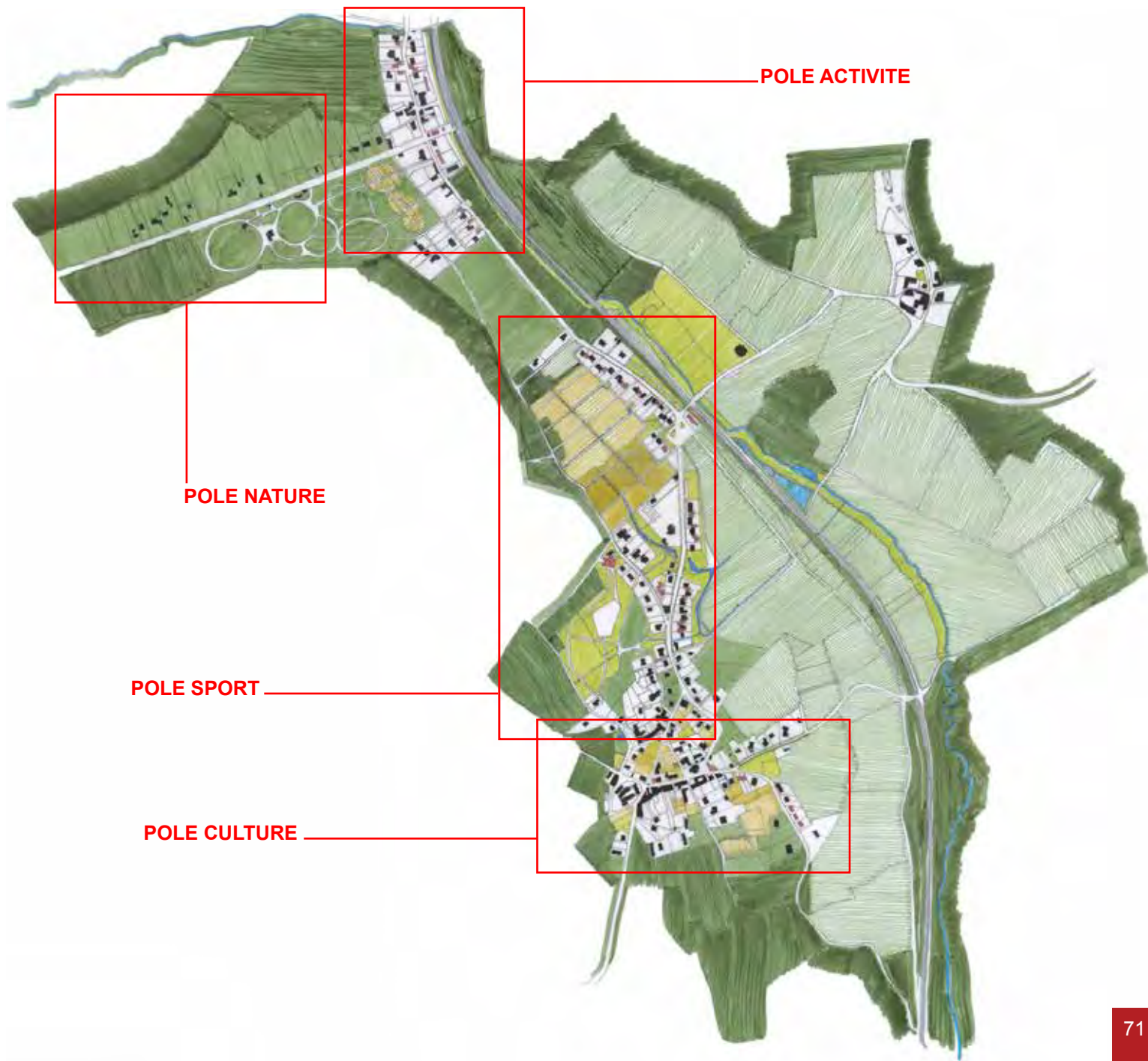
En effet, cette analyse met en relief les différents potentiels du village : l'usage rationnel de la clairière pour l'agriculture ; la proximité de la forêt, d'une part pour la protection (Moyen-Age), d'autre part pour un isolement souhaité, celle-ci représentant un cadre hygiénique pour les médecins rémois au XIX^{ème} siècle (rappelons les pollutions issues de la révolution industrielle dans les villes) ; la proximité entretenue avec Reims et Eprenay grâce à l'établissement d'une gare.

Or celle-ci, desservant essentiellement le hameau des Haies, s'avère éloignée du centre historique. Aussi actuellement, la plupart des habitants du village prennent la voiture pour aller travailler à Reims et à Eprenay, risquant ainsi leur santé.

La première phase de notre projet consiste donc à ramener la gare au « centre » du village, afin qu'elle soit à quasi-équidistance des trois entités de la commune à savoir le centre historique, le hameau des Haies et Vaurémont ; de quoi favoriser une mobilité plus économique et moins dangereuse pour la santé.

La deuxième étape s'appuie sur la mise en place d'une véritable dynamique dans la commune en faisant des trois entités, trois pôles connectés, pôles caractérisés par l'établissement d'un ou plusieurs équipements (et programmes) publics dont les fonctions sont d'une part en accord avec la réalité « historique » et « paysagère » de Germaine, d'autre part au service de la santé des habitants. Aires sportives, randonnées, jardins partagés, vergers, potagers, promenade en bord du ruisseau au creux du vallon, coworking, commerces etc.

Enfin, la dernière étape traite du logement en répondant à la problématique suivante : si la gare et le cadre de vie durable de la commune attirent des habitants, où accueillir ceux-ci sans nuire à l'équilibre du village ? Au contraire, comment l'implantation et la situation de leurs logements pourraient révéler les potentiels de la commune ?



GROUPE 2 : LE PROJET

Faire de Germaine, un cadre naturel et paysager favorable à la santé, l'activité et la sociabilité.

Ariane AZUELOS

Elena CHUGUNOVA

Natacha NZE NDONG

Anastasiia POMIGUEVA

CARINE PETITJEAN

TRAME PAYSAGERE



Une diversité d'espaces naturels en relation

TRAME VIAIRE



Des cheminements vers un esprit de village

TRAME EQUIPEMENTS

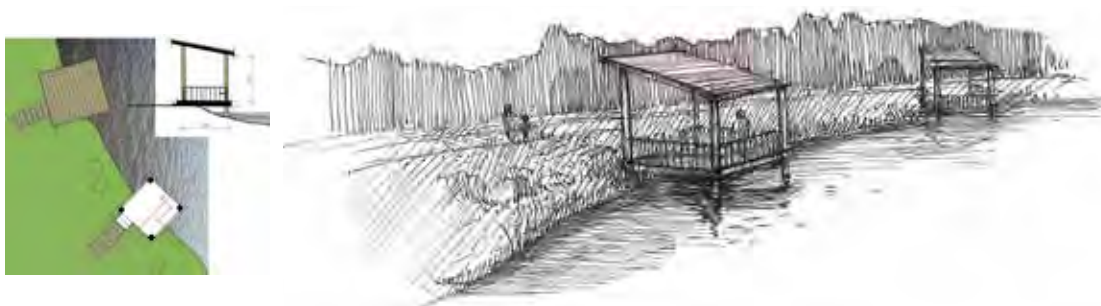


Des équipements qui rendent interdépendantes les différentes entités de Germaine.

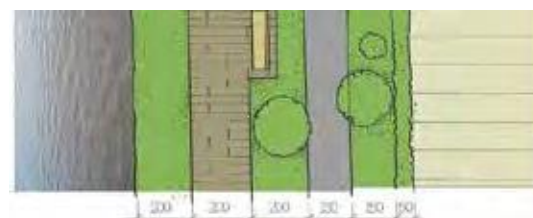
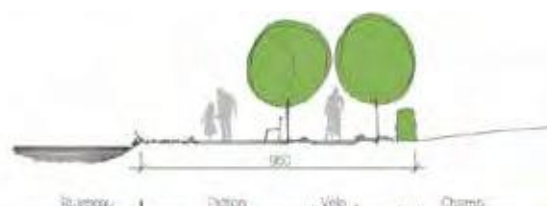
Création d'une promenade au bord du ruisseau, et extension de la station de lagunage. ►



Installation d'édicules en bordure d'eau ►



Circulation douce et plantation des berges. ►



GROUPE 2 : LE PROJET

Requalification du centre du village : authenticité-lisibilité-modernité.

Ariane AZUELOS



Il s'agit ici d'une approche paysagère et patrimoniale, dont le but est de valoriser le caractère historique fondateur de ce village.

Le village compact originel s'est, dans les dernières décennies, diffusé et délité vers l'Est (la clairière) au travers de la construction de maisons isolées sans lien avec la structure de composition traditionnelle (rapport à la rue, aspect architectural, implantation et exposition...). La constitution d'une allée paysagère a comme objectif, ici, de restructurer la rue, de créer un lien à la fois architectural et paysagé avec la clairière et de permettre une transformation future de la structure bâtie (densification, meilleur lien à la rue...).

La partie la plus ancienne de la rue (de l'école au cimetière) dont le paysage est clairement organisé et qualifié par le bâti (murs, pignons, façades, cours...) est rythmé par la place de l'école, la place "haute" de l'église et la place "basse" à son chevet. Ces "places" sont cependant aujourd'hui essentiellement organisées par et pour la circulation des véhicules et ne participent pas à la constitution d'un espace public fédérateur et offert aux piétons et usages "lents" qu'un village est en droit d'attendre.

L'enjeu sera ici de retrouver au travers d'une mise en cohérence et d'une reconquête de l'espace public les valeurs du "village" : calme, priorités aux piétons, mise en scène des architectures vernaculaires de qualité...

Enfin, un équipement communal polyvalent avec jardin et une brasserie seront créés près du jeu de boule, ainsi qu'une épicerie près du lavoir... utopies concrètes auxquelles nous croyons à terme dans une vision de transition écologique et sociétale qui redonnera sans aucun doute une priorité aux circuits courts et à une économie circulaire.





ENTREE DE VILLAGE

PLACE CENTRALE

SALLE POLYVALENTE

AXE HISTORIQUE

BELVEDERE

GROUPE 2 : LE PROJET

Requalification du centre historique : s'appuyer sur l'authenticité du village ancien.

Ariane AZUELOS



Le projet est le fruit d'un ►
inventaire rigoureux des
richesses naturelles et archi-
tecturales au sein du village
ancien.



Des vides inutilisés, appro-
priés par les habitants.

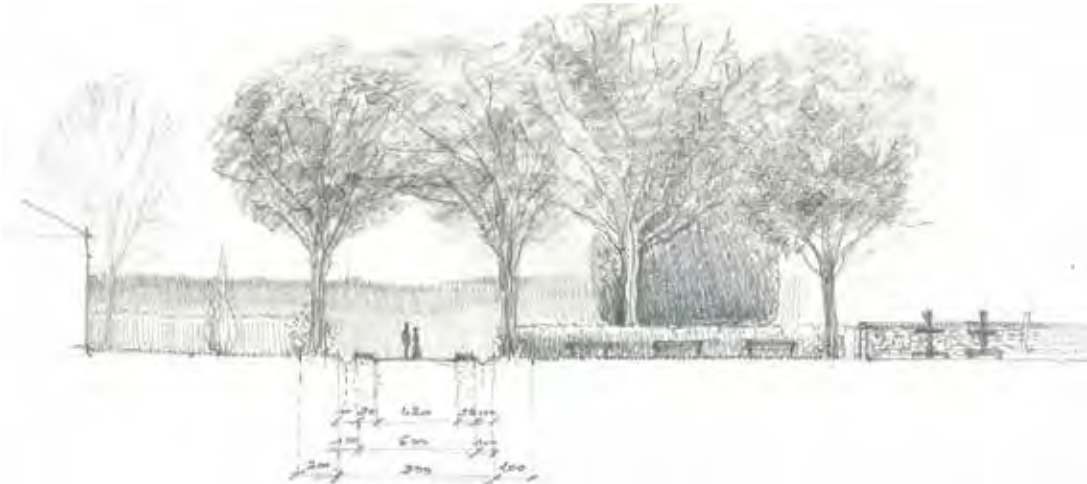


Intensité automobile dans le
village.



Un bâti disparate et consom-
mateur d'espace.

Le nouveau cimetière, traité comme un parc, devient interface entre village et paysage. ►



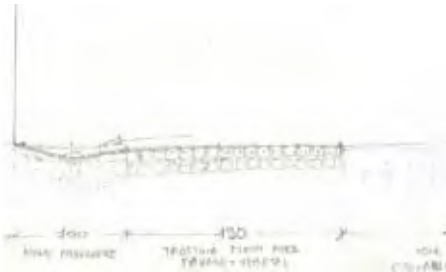
Requalification du lavoir et de la Grande Rue : réapparition d'une rue homogène et conviviale. ►



1970



2020



Revêtement et partage de la chaussée. ►



Coupe sur la nouvelle place de l'Eglise. ►



GROUPE 2 : LE PROJET

Le Hameau des haies : une approche collective de l'habitat pour préserver et partager les ressources de la forêt.

Elena CHUGUNOVA



Le projet de requalification du Hameau vise à réaffirmer la monumentalité ainsi que le statut exceptionnel d'allée bouregoise de la rue du Docteur Quentin, tout en réaffirmant l'urbanité de l'axe vers le village, en y intensifiant l'habitat.

Le lavoir qui se situe au croisement de ces deux logiques doit devenir le lieu de rencontre du "quartier", devenant même départ de chemins de promenades (forêt, clairière, plateau) valoirsant ainsi l'accès direct du site depuis les vilels de REIMS ou EPERNAY (dans la tradition finalement de l'origine de la rue du Dr Question).

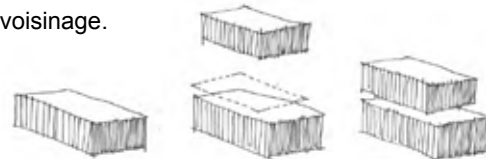
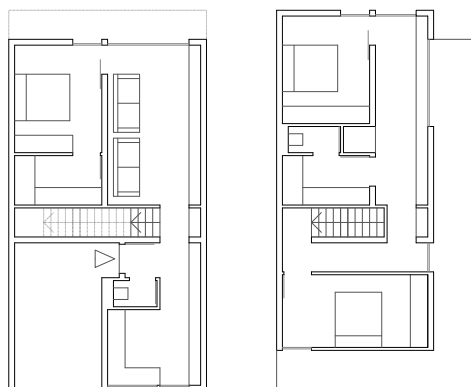
REQUALIFICATION DE L'ESPACE PUBLIC :

- La rue du Docteur Quentin s'affirme et s'élargit, passant de 11 à 14m, permettant une nouvelle promenade piétonne ou équestre.
- Le parc du Hameau est redessiné et gagne en ouverture.
- Des potagers offrent une transition entre l'abondance végétale de la forêt et la vie plus urbaine.
- Le lavoir se libère de ses hangars. Création d'une vraie respiration - transition entre d'un côté un secteur d'activité (menuisier, paysagiste) et de l'autre l'habitat.
- Une deuxième promenade, suivant le deuxième axe, vient requalifier les "quais" par un travail de végétalisation accompagné par la réapparition du ruisseau.

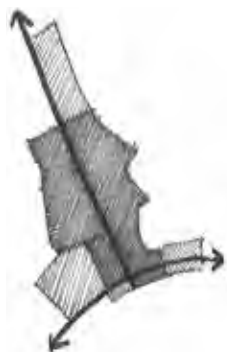
LOGEMENT

Selon un principe architectural simple et modulable, le hameau se développe le long de l'axe du village en offrant de nouveaux logements adaptables.

Ces logements réinsérés dans les espaces offerts dans la trame pavillonnaire permettent non seulement de valoriser le foncier, mais également de créer des micro-espaces de rencontre et de voisinage.



Le "pavé", volume de base de la recomposition du hameau, symbole d'un habitat évolutif et économe en énergie.



Développement historique du hameau (foncé) et dispersion contemporaine du bâti (clair).

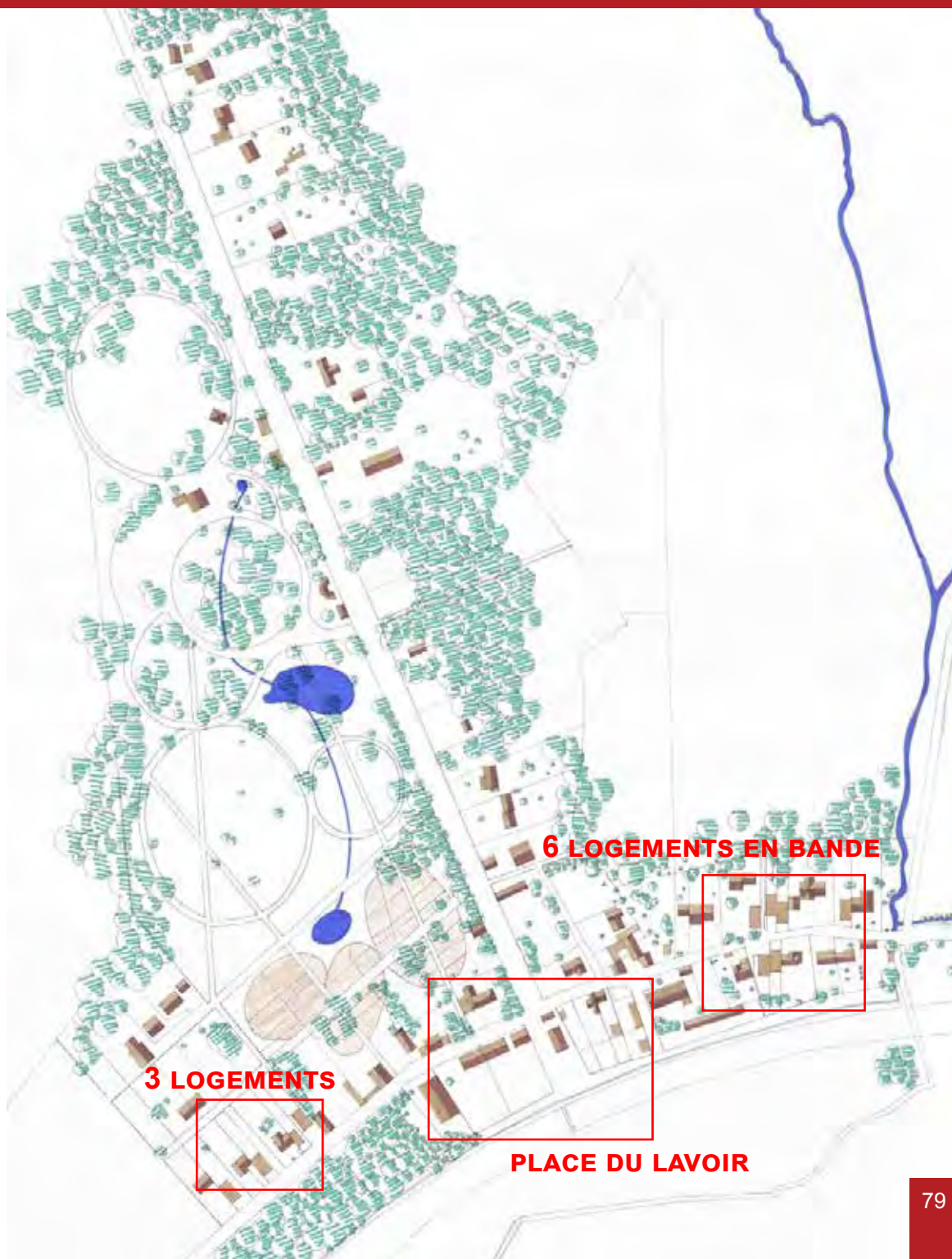
Plan de composition du hameau.

Le projet est d'intensifier la construction de logements dans des secteurs déjà défrichés afin de préserver et mettre en valeur la forêt environnante. ▶



SCHEMA DE PRINCIPE

Intensification et ouverture vers le paysage.



6 LOGEMENTS EN BANDE

3 LOGEMENTS

PLACE DU LAVOIR

GROUPE 2 : LE PROJET

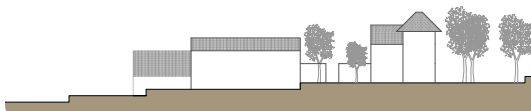
Le Hameau des haies : une approche collective de l'habitat pour préserver et partager les ressources de la forêt.

Elena CHUGUNOVA

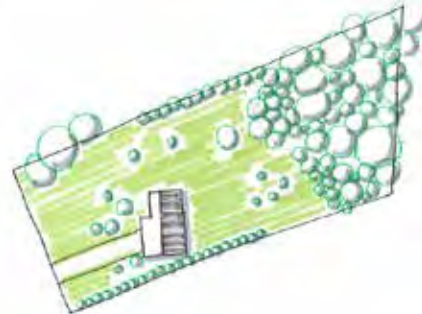
TYPE 1



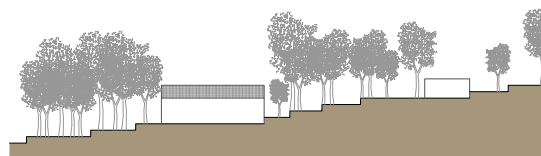
4 maisons de 26 m par 22 m (572 m²)
sur une parcelle de 2500 m²



TYPE 2



une maison de 11 m par 16 m (176)
sur une parcelle de 40 m par 86 m

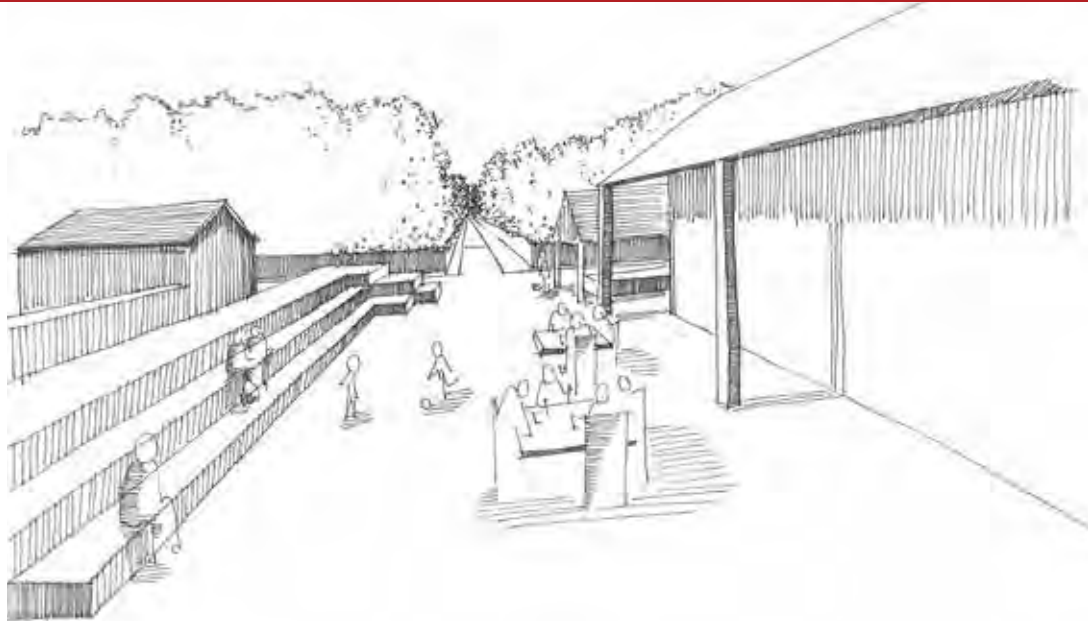


Les deux modes d'implantation
présents dans le Hameau. ►

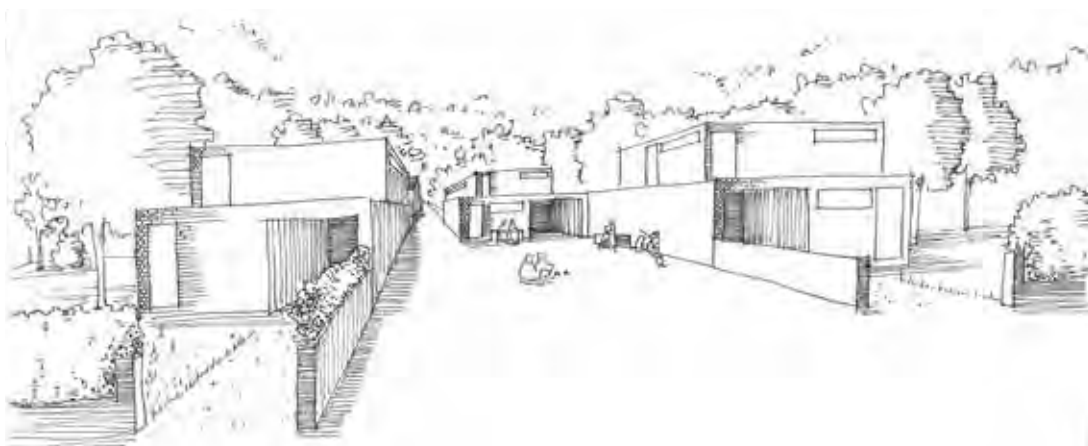




La nouvelle place du lavoir, occupée par des commerces, offre gradins et tables comme outils d'échange et de rencontre.



Un chemin pédestre s'immisce entre deux maisons, créant une respiration urbaine, et une aire de jeux et de rencontre pour toutes les générations.



Le chemin de la forêt retrouve son caractère champêtre



GROUPE 2 : LE PROJET

Secteur "années 70" : reformer le centre de gravité du village autour de la nouvelle gare.

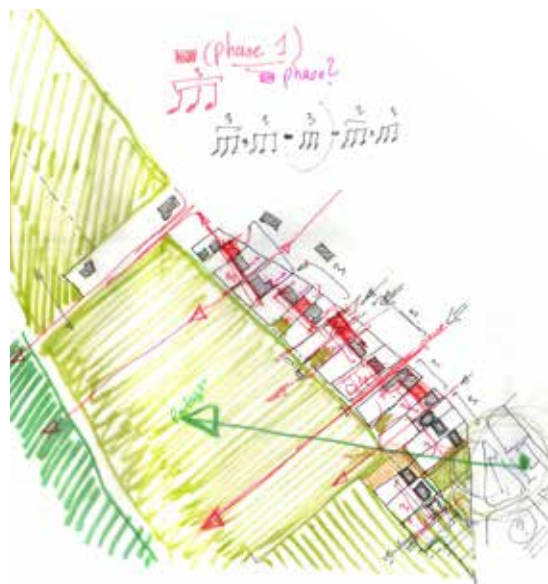
Anastasiia POMIGUEVA



Le projet, qui consiste à densifier le bâti autour du nouveau pôle de la gare dans une logique de valorisation de cette desserte anticipant sur les enjeux de mobilité durable, se base sur l'application d'un rythme de composition fondé sur de nouvelles règles de mitoyenneté pensées de façon à préserver les intimités de chaque logement.

Il résulte de ce rythme des ouvertures régulières et un accès piéton facilité vers le cœur végétal du quartier organisé par les grands jardins potagers.

Une ouverture visuelle complète ce dispositif depuis la gare, par un chemin diagonal qui met en scène cet espace naturel et l'érige en signal visuel depuis l'arrivée de la gare.

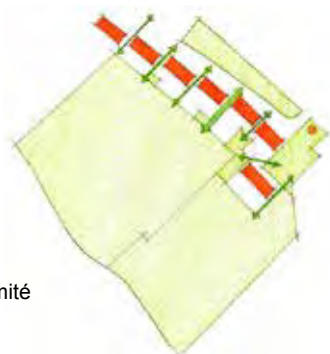


Le quartier a une logique de carrefour au sein du village. ►



Le secteur après les densifications successives.

L'armature paysagère est fondamentale dans la stratégie de projet développée ici, valorisant des sites de production agricole, créant une interface riche entre les milieux forestiers, maraîchers et arboricoles et urbains,. Cette dimension de mise en relation des différentes composantes des valeurs du territoire reste l'enjeu essentiel du projet "urbain" en milieu rural... et sans doute de celui qu'on devrait imaginer de façon générale dans tous les territoires. ►



1ère étape : densification à proximité de la gare



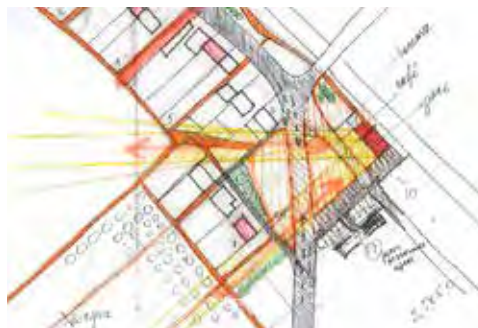
2ème étape : densification le long de la rue

GROUPE 2 : LE PROJET

Secteur "années 70" : reformer le centre de gravité du village autour de la nouvelle gare.

Anastasiia POMIGUEVA

Dessin de la nouvelle place ►



PHASE 1



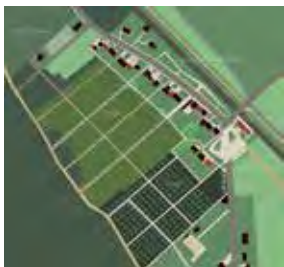
- Aménagement de la promenade du ruisseau.
- Déplacement de la gare au centre du village.
- Aménagement d'une place.
- Ouverture du Café de la Gare.
- Construction de deux maisons.



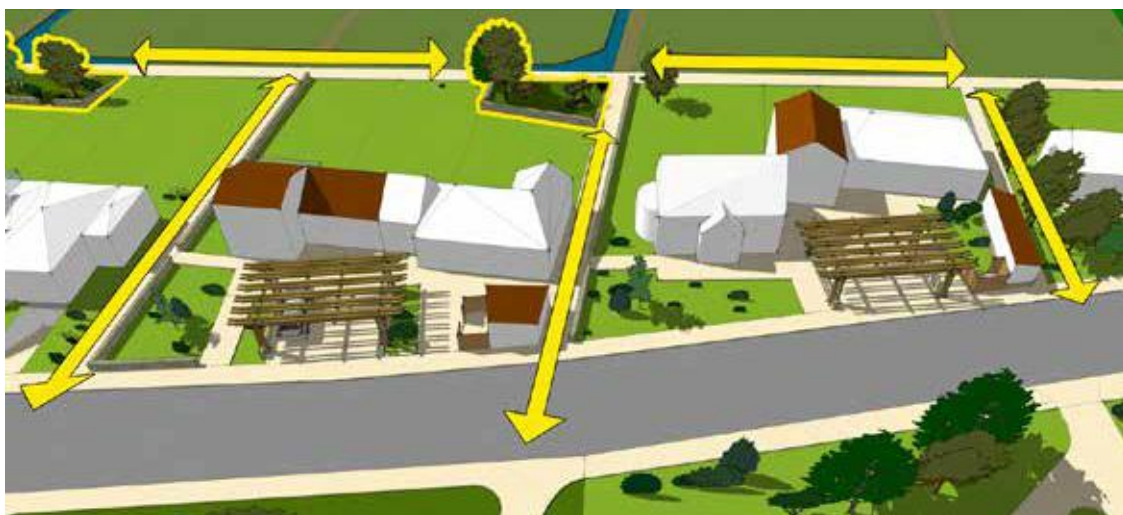
Dessin des chemins à ouvrir
(en orange) ►



PHASE 2



- Construction de quatre nouvelles maisons.
- Ouverture des potagers collectifs.
- Aménagement d'un verger partagé.
- Création d'un petit square en bord de place, et des nouveaux chemins piétons.
- Nouveau partage de la rue.

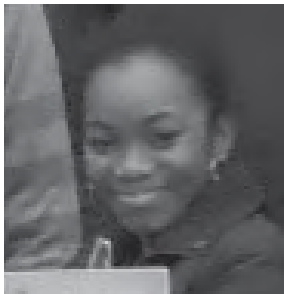


Stationnement et circulation
au sein du nouveau quartier
pavillonnaire. ►

GROUPE 2 : LE PROJET

Secteur "années 70" : densifier en limite de clairière pour redonner à lire le paysage

Natacha NZE NDONG



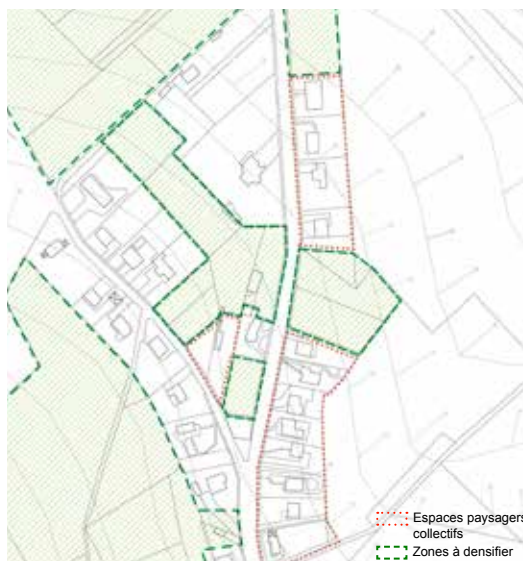
Le projet de ce secteur, situé à proximité directe de la nouvelle gare, comporte deux axes :

Accueillir de nouvelles populations :

- Interesser les actifs en reconversion professionnelle.
- Création de nouveaux emplois au sein du quartier.
- Création d'un centre de co-working.

Améliorer le cadre de vie existant :

- Faire des économies de déplacement.
- Amélioration des conditions de vie.
- Favoriser le contact humain.
- Reconvertir la maison XIXème Rose Cottage



A partir des objectifs de programmes et d'usages qui sont les fondements de la réflexion spatiale, La transformation des extensions récentes (30-40 ans) pavillonnaires se fait également à partir de l'identification du foncier mutable à long terme (fonds de parcelles privées, jardins et vergers de "coeurs d'îlots", voirie et espaces dédiés à la voiture surdimensionnés...). La gestion durable des ressources (eau, vergers...) est décisive dans la forme paysagère proposée.

Etat projeté



GROUPE 2 : LE PROJET

Secteur "années 70" : densifier en limite de clairière pour redonner à lire le paysage

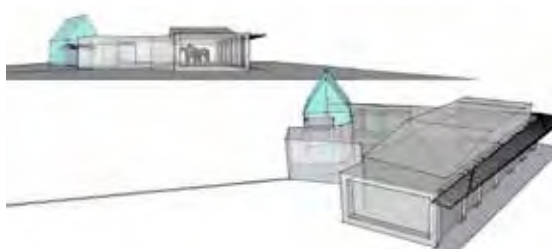
Natacha NZE NDONG



Une maison sur un grand terrain transformée en centre équestre. ►



Aménagement d'un square ►
à l'entrée de la nouvelle promenade.





Aménagement d'une aire
de stationnement partagé et
d'un belvédère.



Densification - et diversifica-
tion des types de logements
proposés - par la création de
10 "maisons belvédères".



PROJETS

Groupe 3 : Germaine, quelle situation en 2050 ?

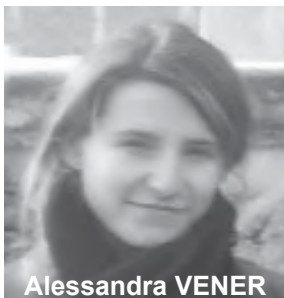


en 2050 ?



GROUPE 3 : LE PROJET

La structure urbaine de Germaine : “des Germes habités”.



Alessandra VENER



Tony DANIEL DIT ANDRIEU



Florian CHAMBRIER



Lyès YAÏCI

Le village de Germaine est composé de trois hameaux avec un développement différent. Le hameau de Vaurémont, au caractère rural inchangé, le centre bourg, témoignage de la richesse du patrimoine champenois, et le hameau des haies, au développement tardif et limité par son propre environnement. Le caractère morcellé du village nous a incité à retravailler le PLU existant, et à préférer une approche de travail par “germes”, c’est à dire en développant plusieurs thématiques autour du contexte de chaque lieu sélectionné, plutôt que par un projet de zonage qui sépare ces différentes entités.

Le choix de travailler à l’échelle du centre-bourg s’est imposé en raison du caractère insulaire du Hameau des Haies et de Vaurémont. L’indépendance de développement n’empêchant pas l’interdépendance, le bourg de Vaurémont accueillerait un équipement susceptible de relier les deux versants, et la gare coïnciderait avec le point de gravité du village desservant ainsi l’ensemble de la clairière.

Le projet rassemble autant de propositions que de secteurs susceptibles de les recevoir, le paysage dictant parfois mieux le programme que le plan d’urbanisme.

Coupe sur paysage





GROUPE 3 : LE PROJET

La structure urbaine de Germaine : “des Germes habités”.

Alessandra VENER

Tony DANIEL DIT ANDRIEU

Florian CHAMBRIER

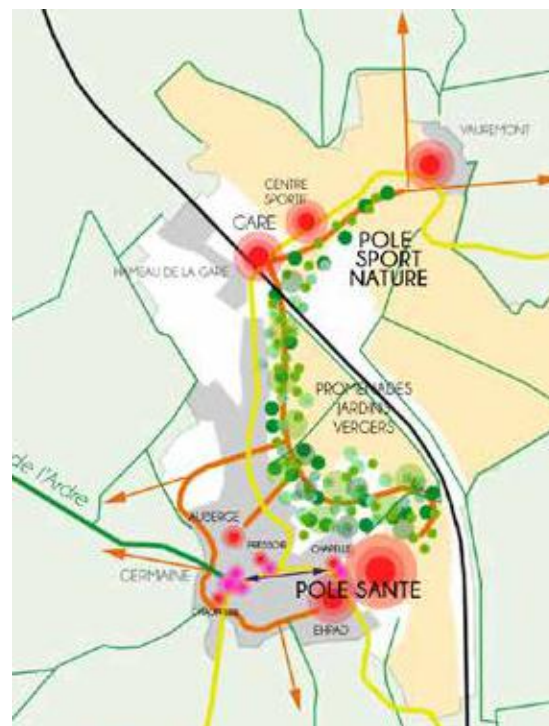
Lyès YAÏCI

Carte des germes du cœur ►
de village.

Les “germes” sont les sites ou motifs paysagers ou urbains qui recèlent des potentiels de transformation pouvant initier des mutations élargies aux espaces, usages, programmes environnants. Ils sont des catalyseurs de projet. On doit se mettre en “veille” permanente sur ces déclencheurs de projet.

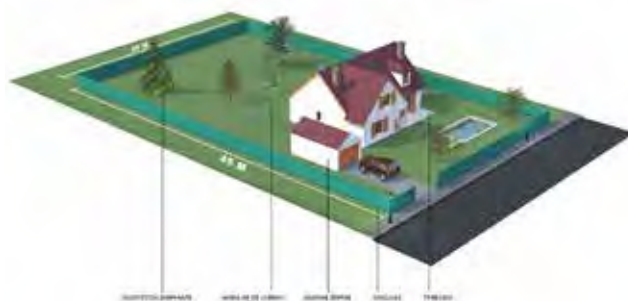
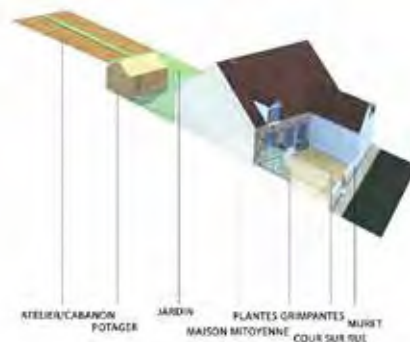


Redéfinition du PLU ►



Maison de village ►

La comparaison des situations , implantations, organisation des espaces vides ou bâtis, jardins, cours.... entre une habitation anicenne du village et récente des pavillons des années 80 est pleine d'enseignements... On est clairement passé d'une économie de la retenue et de la valeur du sol, de la connaissance des lieux et de la meilleure utilisation des ressources locales... à une "économie" de la consommation (espaces, ressources, énergie...) et de la banalisation architecturale et culturelle.



Pavillon standard ►

◄ Répartition des nouvelles infrastructures.



Chemins piétons de village et de promenade ►

GROUPE 3 : LE PROJET

Le Pré Droit : renforcer la structure du village en densifiant la lisière

Alessandra VENER



L'intervention sur ce secteur, qui jouxte le Grande Rue, consiste à reprendre les caractéristiques du tissu rural ancien, afin de densifier une zone appropriée par un habitat pavillonnaire banalisé, aux parcelles spacieuses et sans référence au découpage traditionnel (qui impose des linéaires de voirie et réseaux déraisonnables).

En s'appuyant sur une rue et deux chemins existants, on recrée un demi-îlot, constitué de maisons orientées plein Sud, plus poreux en proximité de forêt.

Les nouvelles constructions se répartissent autour de deux espaces publics : une place minérale dédiée partiellement au stationnement (place du lavoir) et un square, plus végétal, laissé à l'appropriation des habitants riverains.



La placette au lavoir, un espace de jeu à l'abri des voitures pour les enfants du quartier. ►

Le regroupement des habitations et du stationnement permet ainsi de préserver l'artificialisation des sols en lisière de forêt, et ainsi la biodiversité même de ce milieu particulier. ►

Les placettes minérale (pavage) et naturelle (gravier) au sein des nouvelles habitations. ►



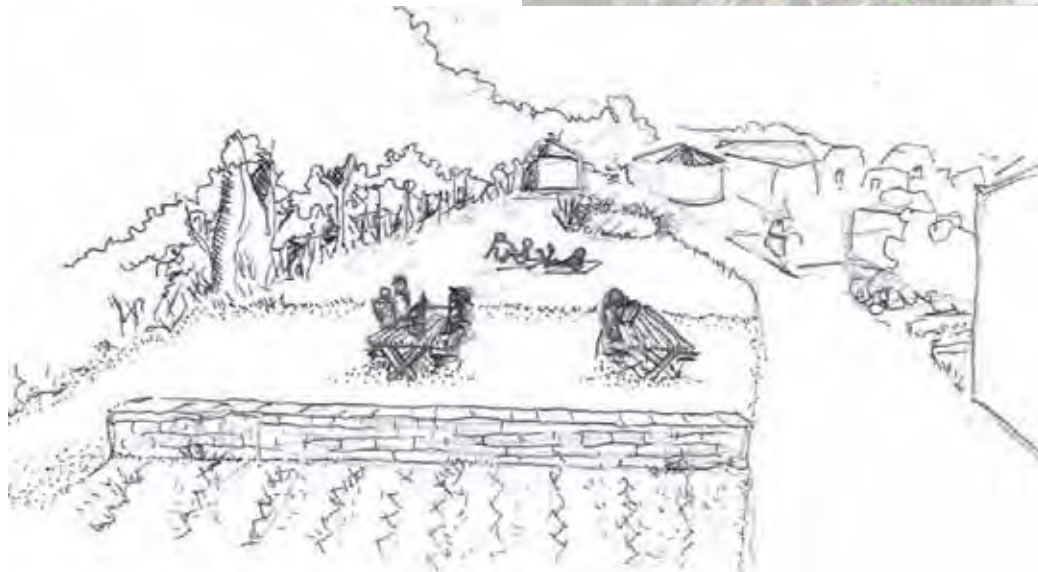
GROUPE 3 : LE PROJET

Renforcer la structure du village en densifiant la lisière

Alessandra VENER



La lisière Ouest reste non-bâtie, mais l'espace dégagé ► incite les villageois à s'y retrouver, pour pic-niquer, jardiner ou partir en randonnée à travers les bois.



La chaussée autour de l'école est retravaillée pour garantir une meilleure sécurité aux piétons (notamment aux enfants) et offrir un cadre de rencontre et de discussion entre les habitants. ►





Le parking en bordure de forêt est végétalisé. ►
(parking à On, Belgique)



GROUPE 3 : LE PROJET

Des germes d'espace public à la libre appropriation des habitants.

Tony DANIEL DIT ANDRIEU



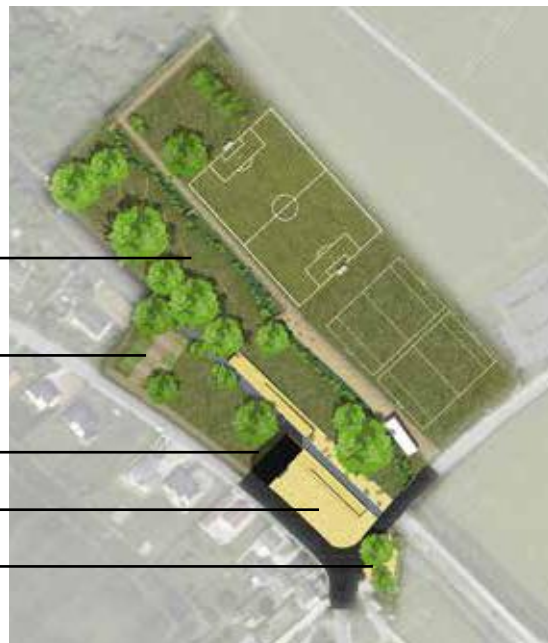
Gradins paysagers

Parking végétalisé

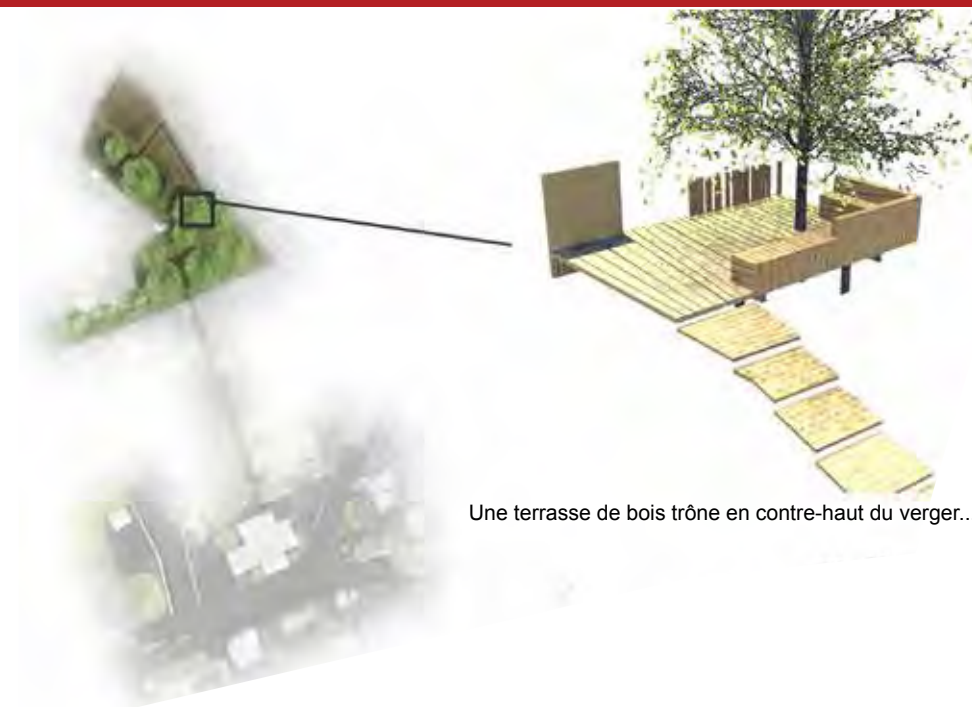
Halle/Banque de matériaux

Place multi-usage

Square réaménagé



La gare, malgré son architecture simple, n'est pas juste un lieu d'attente. Elle concentre plusieurs services et peut accueillir diverses manifestations. ►



Une terrasse de bois trône en contre-haut du verger...



... la partie basse reste quand à elle naturelle.

GROUPE 3 : LE PROJET

L'îlot du Lavoir, manifeste d'habitat mixte et inter-générationnel.

Tony DANIEL DIT ANDRIEU



2013



2025



2040



2050

Phasage

- Construction d'un gîte-restaurant de chasse, à proximité directe de la forêt et du centre-bourg.
- Quatre nouvelles maisons familiales et un logement pour personne âgée voient le jour dans un second temps,
- Création d'un chemin piéton rejoignant les chemins de randonnées à proximité.



Les nouvelles opérations s'installent perpendiculairement à la pente, et leur construction par bande de deux limite les coûts de terrassements au fil du temps.



Coupe sur rue



Les revêtements de la place de la mairie et de l'église sont refaits pour offrir plus de lisibilité à l'histoire du village, et plus de clarté à l'espace public.



Mise en valeur des arbres de la place de l'église, pris comme points de repères dans le village. ►



La place de l'église, et son marché hebdomadaire. ►



GROUPE 3 : LE PROJET

Le BIMBY pour réintégrer les zones pavillonnaires en long de rue, et promouvoir une nouvelle mixité sociale et fonctionnelle.*

Florian CHAMBRIER



Le travail a consisté ici à analyser le tissu pavillonnaire, afin de proposer des interventions de densification ponctuelles, et ainsi prévoir l'évolution de ce type d'habitat face aux changements démographique à venir.

Le projet insiste également sur la nécessité d'économiser l'espace (champs à proximité) et à la préservation des caractéristiques qui font ici paysage (points de vue, pente, écoulement des eaux de pluies, ensoleillement...).



***BIMBY : Build In My BackYard**
("Construis dans mon jardin")

Principe de densification par division parcellaire.

Le propriétaire peut réaliser une plus-value en vendant une partie de son terrain pour accueillir une autre maison, et ainsi densifier le village sans consommation de nouvelles terres.



CHRONOGRAMME OMBRE (8h-18h)

ZONES POTENTIELLEMENT ELIGIBLE
(Apport énergétique naturel + intimité)



MUR PIGNON VIERGE EN RDC

MUR PIGNON VIERGE EN RDC ET R+1

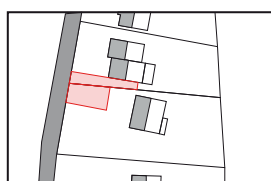
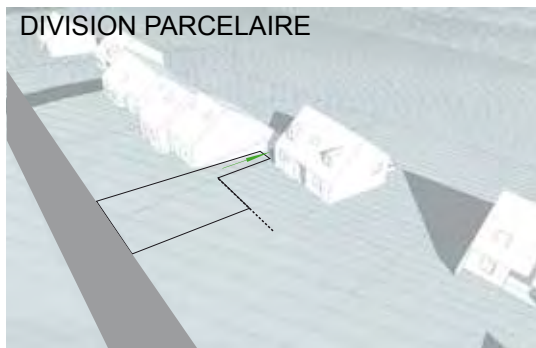
MUR PIGNON PERCE

Etude de l'apport solaire et des mitoyennetés par parcelle ▶



La possibilité d'échanger son terrain contre une terre cultivable peut être un mode d'incitation intéressant.

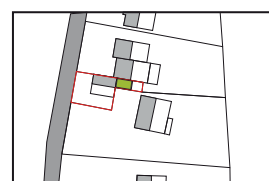
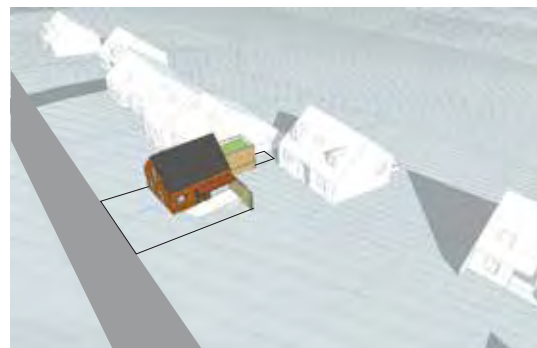
DIVISION PARCELAIRE



AVANT

2 parcelles (1200 et 800 m²) subdivisées :
- 84 m² (12 x 7m)
- 60 m² (20 x 3m)

Murs de refend vierges



APRES

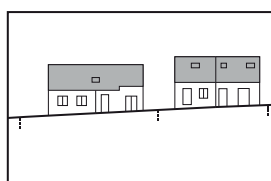
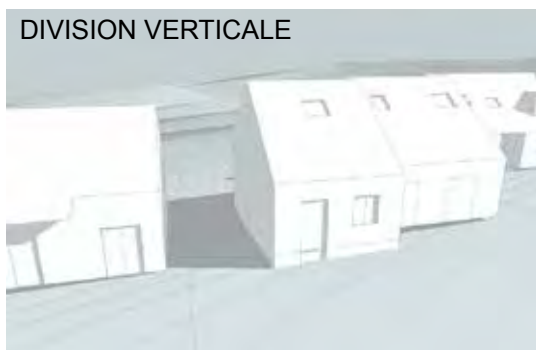
1 nouvelle parcelle de 144 m²

1 maison de 90 m², avec vue sur le grand paysage, terrasse et jardin



Interstice entre deux pavillons

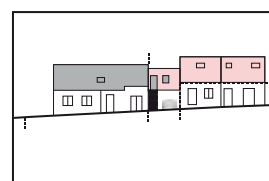
DIVISION VERTICALE



AVANT

2 maisons non mitoyennes espacées de 5 mètres, sur un terrain en pente

Murs de refend aveugles



APRES

Un volume suspendu vient s'implanter entre les deux murs, s'ouvre en belvédère sur le paysage et communique avec l'étage de la maison annexe, cédée par les voisins plus âgés. La surélévation de la construction permet le stationnement d'une voiture, et l'accès au jardin situé en arrière de parcelle.



Etat initial de la rue



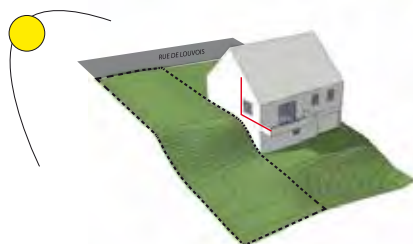
GROUPE 3 : LE PROJET

Le BIMBY pour réintégrer les zones pavillonnaires en long de rue, et promouvoir une nouvelle mixité sociale et fonctionnelle.*

Florian CHAMBRIER



Maisons groupé, avec parking-belvédère, Savoie.



Mitoyenneté/Ensoleillement



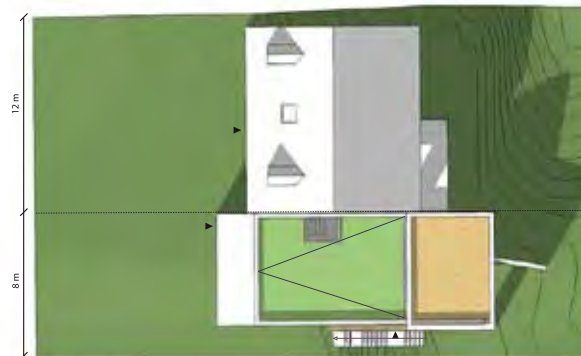
Terrassement



Accès



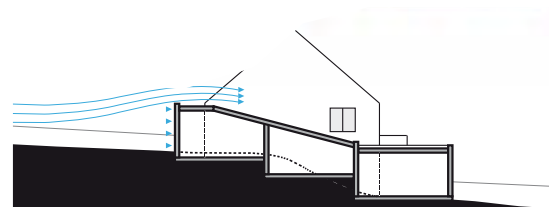
50 m



Plan et division parcellaire.

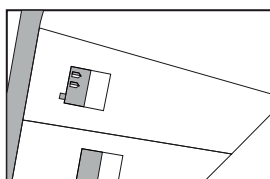


Un amphithéâtre de verdure prendra place en contrebas des jardins, face aux grand paysage.



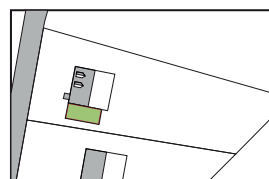
Exposition au vent réduite = économies d'énergie

EXTENSION HORIZONTALE



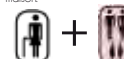
AVANT

1 maison en milieu de parcelle, de type RDC / R+1 devenue trop grande pour un couple de personnes âgées.

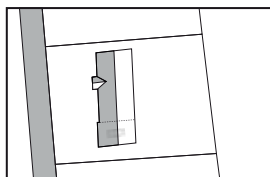
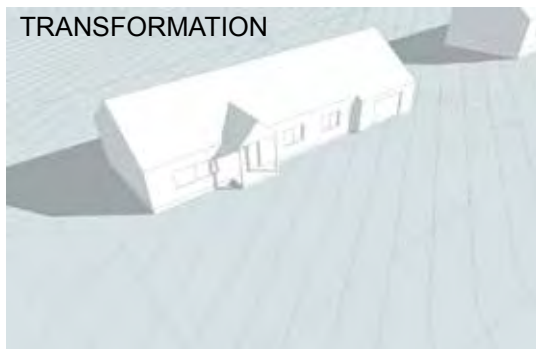


APRES

A la mort de son conjoint, la propriétaire décide de vendre la maison, mais conserve une partie de la parcelle pour y construire une petite unité d'habitation, adaptée à elle. Elle permet ainsi à une jeune famille de s'installer dans la maison.

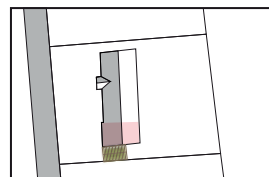


TRANSFORMATION



AVANT

Une vaste maison de plein-pied, avec garage intégrée.



APRES

Le garage est déplacé à l'extérieur et permet d'ajouter une pièce supplémentaire à la maison. Celle-ci peut maintenant accueillir une plus grande famille, une collocation de personnes âgées ou de personnes dépendantes.



Etat final de la rue



GROUPE 3 : LE PROJET

Le patrimoine réinvesti

Lyès YAÏCI



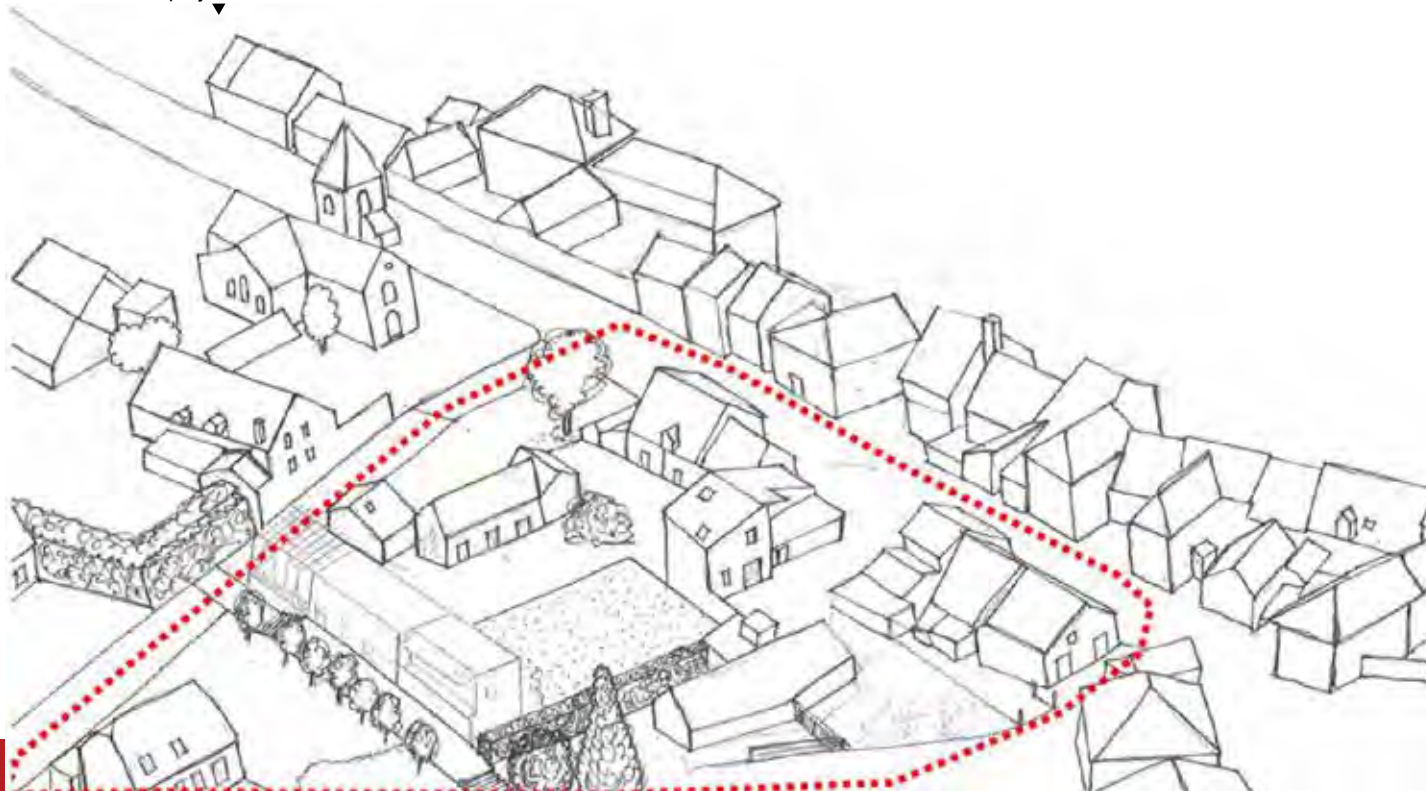
Communiquant avec l'îlot du Lavoir, et le gîte-restaurant de chasse, cet îlot reçoit un petit programme de cinq nouveaux logements, destiné à créer une continuité de cheminement piéton au sein du village ancien ancien.

Les maisons prennent ainsi place le long du chemin de village, en bande étroite, tandis qu'une rangée d'arbre est plantée afin d'offrir plus d'intimité aux habitants et de lisibilité au promeneur.

Sur le même îlot, une petite mesure accueillera le pressoir communale, lieu de rencontre et d'activité ouvert à tous les habitants du village.



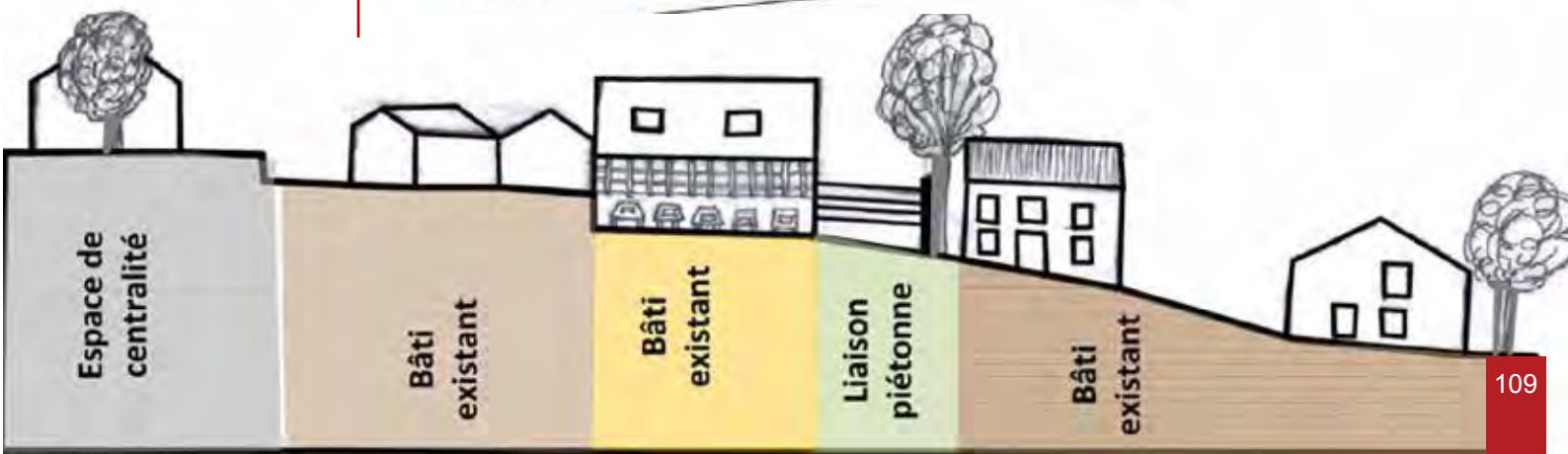
Périmètre de l'îlot et projet. ▼



-  Périmètre de l'ŒAP
-  Bâti existant
-  Bâti en projet
-  Jardin privatif
-  Espace commun partagé
-  Rideau boisé
-  Liaison piétonne
-  Ecran bâti
-  Stationnement
-  Espace de centralité



Coupe transversale de l'îlot ▼



GROUPE 3 : LE PROJET

Réintégrer le secteur pavillonnaire : le processus BIMBY

Lyès YAÏCI



La chaufferie bois, symbole du virage écologique de la ville, fait signal à l'entrée de ► village.



Les murs du cimetière s'abaissent et se transforment en belvédère, tandis qu'une petite chapelle en terre s'installe en bout de parcelle. (cimetière au Vorarlberg, Autriche) ►



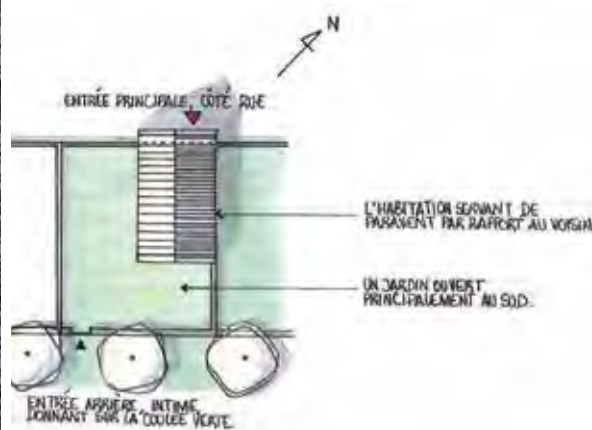
► Un centre de repos, mêlant activité de santé et résidence, s'installe sur le pré droit, ainsi qu'une opération de logement en bande.



LEÇONS D'UN ATELIER

Le jury // Témoignages





LEÇONS D'UN ATELIER

Le jury // Débat & préoccupations

Le jury fut un temps essentiel de la démarche "Hors les murs". En effet, les personnes assistant aux présentations étaient autant présentes pour prendre connaissance des travaux des étudiants que pour participer à un débat sur le futur des communes rurales. L'école est ici dans son rôle à la fois de lieu d'apprentissage et de formation et de lieu ouvert aux échanges, à la médiation architecturale et urbaine, à la recherche. Étaient rassemblés autour de la table trois élus de Germaine - dont Mme C.Démotier, la Maire de Germaine, un chargé de mission à la fédération des PNR et un expert en agronomie, le directeur, l'architecte et un chargée de mission "urbanisme" du Parc naturel de la Montagne de Reims, 2 professeurs de l'ENSA de Nancy... et 14 étudiants.

Cette diversité de regards et d'intérêts a permis l'émergence d'un débat autour des questions posées à partir des projets des étudiants. De nombreux thèmes sont revenus de manière plus récurrente, preuve que les regards croisés des uns et des autres permettent de dégager des tendances quant aux préoccupations sur le milieu rural, et sans doute de façon plus générale sur les évolutions de société et du territoire.



“Le foncier c’est le nerf de la guerre”

La première remarque - et non des moindres - s’est portée sur l’utilisation du foncier, et des conséquences que cela pouvait avoir, au delà des injonctions de l’économie, sur les relations sociales au sein du village.

En effet, l’intégralité des projets présentés prenaient place sur du terrain privé, notion difficile à envisager pour les personnes de la commune notamment. Cette possibilité de laisser ou de vendre une partie de son terrain est en réalité extrêmement complexe à faire passer, la propriété privée restant encore plus forte que tout autre donnée dans une commune.

Il a été avancé, de nombreuses fois par les élus de Germaine que les projets auraient pu prendre place sur des emprises foncières publiques, simplifiant les choses, car pour eux il est clair qu’aucun habitant ne souhaitera vendre son terrain et ce malgré les nombreux arguments des étudiants mais aussi des professeurs vis à vis d’un redécoupage plus soutenable des terrains, parfois d’ailleurs simplement issu des aléas de la vie (héritages, besoins financiers, séparation de couples...) et très certainement compris comme opportunités de recomposer, recycler, transformer plutôt que consommer !

Les solutions viendront peut être de petits projets pilotes, mais surtout grâce à une médiation soutenue entre les habitants et les acteurs urbains. Les personnes du Parc soutenaient d’ailleurs que la question n’était pas tant de savoir si l’on devait séparer les terrains privés mais plutôt de savoir comment faire pour les séparer sans déclencher une guerre au village !

Cette question a d’ailleurs été posée par Mme C. Démotier, en précisant bien que demain les collectivités n’auront plus d’argent à dépenser dans le domaine public et qu’au delà des avantages en terme d’économies, le redécoupage parcellaire du privé allait être une véritable question qui se poserait à eux dans les prochaines années. Et c’est encore une fois toute la question de savoir comment redécouper le parcellaire privé en créant les conditions de l’adhésion des populations plutôt que de la faire contre elles, et sans visibilité des plus-values pour chacun.. et pour la collectivité.

La piste du contrôle des prix du terrain a été avancée, tout comme celle des projet hypothétiques “interessants” : vendre une partie de son terrain semble plus excitant si l’on peut en tirer une réelle compensation (autre que l’argent). Dans tous les cas ces décisions ne pourront se faire sans une médiation réfléchie et poussée entre les différents acteurs, que ce soit les citoyens, les élus, mais aussi les architectes et les urbanistes, dont le rôle est alors de mettre en perspective, en “projet”.



LEÇONS D'UN ATELIER

“Il faut que les gens meurent pour faire changer les choses”

Le travail effectué a mis au jour un des problèmes majeurs auxquels les habitants de Germaine sont confrontés (mais qui est un problème général) : l'individualisme, non pas comme objectif, mais comme résultante de l'application du “modèle” de la maison tel qu'il est produit aujourd'hui, poussant à une consommation d'espace non raisonnée. C'est aussi sur ce domaine que les questions se sont posées.

Un accord est apparu pour dire qu'il faut du temps pour faire changer les mentalités. Néanmoins, tout n'est pas perdu. Les changements générationnels sont déjà en marche. Dans ce contexte se pose également la question du rôle (nouveau ?) de l'architecte, ou de l'urbaniste vis à vis de la population.

De notre point de vu (interne à l'école), les enjeux du développement durable ne sont plus à prouver, et il est normal de se battre pour ceux-ci. Cependant la plupart des gens restent peu conscients des mutations en route. C'est là tout le rôle de pédagogue de l'architecte de demain : expliquer aux populations pourquoi il serait bénéfique (et sans doute incontournable), pour tous, de changer - à divers degrés - les comportements (mobilité, partage, usages de nouveaux services, consommation... ?)



De nombreuses initiatives prennent d'ailleurs cette direction. Par exemple, la démarche BIMBY (<http://bimby.fr>) intègre dans ses phases préliminaires une coopération avec la population. Il est de toute manière illusoire de croire qu'il sera possible de redessiner le parcellaire (donc les modes de cohabitation...) sans tenir compte de l'avis des habitants. Olaf Holm, directeur du Parc naturel de la Montagne de Reims a d'ailleurs expliqué que c'était le meilleur moyen de bloquer toute négociation. On comprend bien que les projets sont aujourd'hui nécessairement des projets partagés, ce qui n'est pas sans conséquence sur les contenus des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme.

Un certain respect, une certaine pudeur est donc nécessaire lorsque l'on approche des thématiques aussi complexes que celles du foncier privé, ou de la cohabitation. C'est peut être dans ce sens qu'il faut aller, en ne dessinant pas des projets figés, mais des potentialités, des attitudes expliquées, discutées, et validées par tous les acteurs sans exception.

Les choses doivent également changer au sein de l'éducation (collective, nationale) qui pourrait concevoir un parcours spécial “passeur de culture” au sein des écoles d'architecture. C'est en tout cas la suggestion de Vincent Bradel, professeur à l'ENSAN.

C'est donc dans une approche pluridisciplinaire que l'urbanisme des campagnes peut se concevoir, de manière tout à fait concrète.

“Une question de modèles”

Une grande partie du débat s'est organisée autour des modèles, modèles sur les transports, mais aussi sur le mythe de la maison individuelle..

Une - deux en réalité ! - voiture(s) est elle indispensable quand on habite un village ?

Bien évidemment la position adoptée sur les voitures à été source de débats notamment entre Marc Verdier, Olaf Holm et Nicolas Sanaa. La question des nouveaux équilibres entre modes de déplacement, et le passage sans doute plus rapide qu'on ne le pense d'une économie de la “possession”, à une organisation de la voiture-service (à l'instar des vélos en libre service dans la plupart des villes, pour des raisons de coûts, mais aussi de bilan réel des usages) représente certainement une évolution possible du rapport au déplacement.

Dans une société imaginée (anticipée dans son évolution), cherchant à économiser (dans tous les domaines), on peut se demander si l'abandon du véhicule personnel ne serait pas une bonne chose ? D'autant plus que l'intégralité des projets des étudiants s'est appuyé sur la situation hors du commun de cette commune de 500 habitants qui possède une halte TER.

Cet intérêt, remarqué par tout le monde est aussi une preuve des changements de mentalité qui sont déjà en train de se produire. Mme Demottier expliquant à l'occasion que ses enfants ne ressentaient pas le besoin de passer le permis B, alors que quand elle même était jeune, avoir un véhicule personnel était un signe de statut social et d'indépendance.



“Nous on n'invente rien”

Préserver (retrouver) une ambiance de village, c'est au final ce que souhaitent les élus (et par extension les habitants) de Germaine. Ce retour se fera vraisemblablement par une architecture et un traitement urbain plus raisonnés, tournés sur le qualitatif plutôt que vers le quantitatif et qui sait, se nourrir des valeurs héritées, du paysage, de l'architecture, des modes de fonctionnement passés.

Un espace public de meilleur qualité réduit les besoins de chacun en espace privé. L'équation est simple et pourtant elle n'est pas encore comprise de tout le monde. Construire des maisons adaptées au terrain, maximiser l'espace disponible, se servir du patrimoine comme d'un catalyseur de projet : beaucoup de choses qui sont au final très simples mais qui, au nom de l'argent et des modèles ne sont jamais réellement mis en oeuvre. L'attention portée à tout ces petits détails participe également à la bonne réception des projets par les élus, mais aussi par le public. Comment résister à la puissance des modèles ? Et revenir au secret des valeurs et richesses locales comme catalyseurs de savoirs et de faire...

LEÇONS D'UN ATELIER

“On n'est pas en train de vérouiller les choses”

La démarche adoptée par les étudiants a été saluée. La diversité des sites de démonstration aussi bien que les stratégies collectives prises par les 3 groupes d'étudiants ont ouverts les “possibles”. Le caractère non définitif de cette démarche, mais en même temps la représentation, la simulation d'aménagement et de construction propres aux compétences de l'architecte ont permis la discussion et l'engagement d'échanges. Les temporalités (Germaine dans 5 ans, 10 ans, 30 ans ?) du projet prend alors ici tout son sens : engager des stratégies durables, intégrant les mutations et transitions en cours ou annoncés, mais laisser la porte ouverte aux attentes individuelles, aux initiatives et opportunités non mesurables aujourd'hui.

Le plan d'aménagement peut donc se permettre de nombreuses souplesses, permettant à l'urbaniste de ne plus être celui qui dit mais plutôt celui qui essaye de prévoir et qui adapte, qui accompagne avec conviction, mais qui refuse les ruptures violentes. C'est sur cette note plutôt positive que s'est achevé le temps du jury. Les propositions ont donc bien rempli leur rôle de point de départ vis à vis de réflexions plus étendues, qui se sont d'ailleurs davantage tournées sur des thèmes sociologiques que sur des thèmes techniques.

Preuve peut être, que l'urbanisme, de plus en plus, devient un métier de médiation, et d'harmonie entre les habitants, les décideurs, et leur territoire commun.

Le mot de la fin revient aux élus de Germaine qui nous diront : “Nous avons pris plein d'informations et nous avons des débats à initier en Conseil Municipal...”





LEÇONS D'UN ATELIER

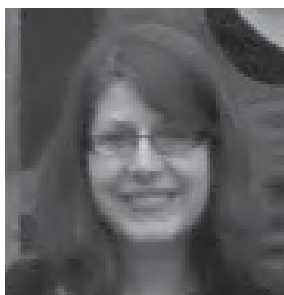
Le mot des étudiants



Alessandra

Il est très important d'écouter les élus pour comprendre leurs intentions car ils n'emploient pas le même langage que nous.

Sortir du discours sensible et élitiste dans lequel les architectes enferment les étudiants pour en avoir un qui soit accessible à tous et qui sensibilise des gens qui ne sont pas aussi touchés que nous par la diversité de l'architecture ou des vrais enjeux urbains ! Il s'agit d'être patient et ouvert d'esprit...



Isabelle

La grande difficulté de cet atelier, c'est de comprendre le fonctionnement d'un territoire en le survolant : nous avons certes eu des informations essentielles mais je regrette cependant, de ne pas avoir pu (faute de temps et d'organisation sans doute) entreprendre des correspondances directes avec les habitants et une pratique personnelle suffisante du territoire, des éléments qui auraient permis de s'imprégner réellement de celui-ci.

Si cet atelier était à refaire, j'emploierai une méthode différente de celles un peu déconnectées de la réalité que nous pouvons utiliser à l'école. Ici, l'objectif est d'abord de persuader les élus et les habitants, que nous sommes capables de répondre à leurs attentes de développement en leur proposant des suggestions en accord avec leur village, tout en les sensibilisant bien sûr, aux enjeux actuels et généraux.

C'est pourquoi, il est nécessaire avant toute proposition de projet, d'engager un dialogue qui illustre notre compréhension de leur territoire. Ce dialogue passe par un diagnostic de ce qui existe, de la manière de le vivre et des potentiels que cela offre, il passe ensuite par une phase connectée aux problèmes actuels et les enjeux de développements pour demain. Et pour finir, les scénarii de projet pourraient être présentés comme une phase de conclusion, révélant l'espace et ses potentiels de développements. Il ne doit en aucun cas apparaître comme un aménagement figé et imposé, au contraire il doit paraître en accord avec l'évolution du territoire, dans une bonne mesure et essentiel.

Enfin, à mon sens, je trouve nécessaire de faire évoluer les idées reçues et parfois restrictives des habitants mais cela ne signifie aucun cas me heurter à leurs attentes et suggestions, puisqu'ils sont les acteurs premiers de leur territoire.



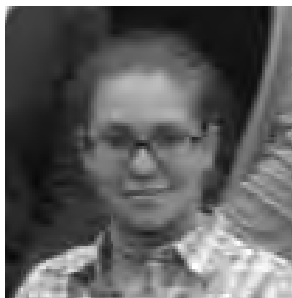
Pauline

Cet atelier de projet est très intéressant car il permet de découvrir les différentes facettes du métier d'urbaniste. On a pu avoir un aperçu global de l'urbanisme, de la rencontre avec les élus, au développement d'un projet en passant par la discussion en groupe. Cette approche s'apparente au monde du travail et nous met dans le bain un an seulement avant notre sortie de l'école.



Morgane

Cet atelier de projet nous a offert l'opportunité de travailler dans une situation concrète. Cette expérience est unique au cours de notre cursus. Être immergé, grâce à l'expérience de terrain, dans un territoire aussi singulier que celui d'un Parc Naturel Régional qui nous a servi de base de travail a été très enrichissant, et avoir un contact direct avec ses acteurs nous a permis de nous rendre compte de la réalité du métier vers lequel nous nous dirigeons. Rencontrer les habitants, les élus et les professionnels a été très stimulant et les échanges que nous avons pu avoir avec eux nous ont fait prendre conscience des enjeux qui nous concernent aujourd'hui et nous concerneront demain. L'expérience humaine qu'a représenté cet atelier a été la plus marquante à mes yeux, puisqu'elle m'a permis d'avoir un premier contact concret avec ces personnes qui seront plus tard nos interlocuteurs et ceux pour qui nous mettrons en pratique les connaissances que nous avons pu accumuler.



Anastassia, Elena et Kira // Анастасия, Елена и Кира.

Cela fait 5 ans que nous étudions l'architecture et l'urbanisme en Russie, mais à l'ENSAN nous nous sommes heurtées à l'urbanisme rural pour la première fois.

Il nous était nouveau et intéressant de passer une semaine sur le terrain pour bien étudier ses particularités, de rencontrer des élus et des habitants.

Le voyage d'études en Bretagne et en Normandie nous a permis de prendre connaissance d'une France riche et variée.

Cet atelier nous a appris à faire attention à l'histoire du terrain, au paysage et, en plus, de travailler en équipe. Nous sommes très reconnaissantes à Marc Verdier et à tous les étudiants avec qui nous avons eu une superbe occasion de travailler ensemble.



В России мы в течение 5 лет изучали архитектуру и урбанизм, и в Архитектурной Школе Нанси мы впервые столкнулись с таким предметом, как урбанизм в сельской местности.

Для нас было ново и интересно провести неделю на местности, чтобы лучше изучить ее особенности, встретиться с заказчиками и местными жителями.

Учебное путешествие в Бретань и Нормандию позволило нам познакомиться с такой разной Францией.

Этот предмет научил нас обращать больше внимания на историю местности, окружающий пейзаж, научил работать в команде. Мы благодарны Марку Вердьё и всем студентам, к которыми мы имели прекрасную возможность поработать.

LEÇONS D'UN ATELIER

Le mot des étudiants



Lyès

Pour moi, parmi les thèmes d'actualité et qui nous intéressent tous, je retiendrai :

- Le sol et la consommation de l'espace, avec le grignotage des terres agricoles et même de la forêt au profit de l'urbanisation
- L'énergie et les ressources énergétiques (fossiles) sont épuisables, il conviendra de trouver des solutions alternatives
- La mobilité et transport avec la dépendance à la voiture, à la ville et aux grands centres urbains en général, à la recherche de mobilités durables
- Le vivre ensemble, avec les espaces partagés (stationnement, jardins, espaces de jeux,...), le mode d'implantation d'habitat,...

Afin de réaliser notre projet, les enseignements théoriques à l'école, les visites de terrain et rencontres avec les élus, mais également les voyages et visites, nous ont permis de développer des outils méthodologiques et pédagogiques en faveur de l'aménagement durable.

Il me paraît également essentiel de noter, que les PNR sont précurseurs en la matière et représentent des terrains d'expérimentation importants pour traiter les problématiques d'actualité.



Emilie

Ce master ville et territoire est une expérience très enrichissante, en terme de relations humaines, car nous sommes amenés à rencontrer différents interlocuteurs. Tout d'abord, c'est un travail pédagogique, qui se réalise en groupe, c'est un temps d'échange, qui peut ressembler à un travail d'équipe en agence. C'est également un temps de rencontres avec des professionnels de différents milieux en lien avec le territoire d'étude. Ce sont des rencontres avec les élus locaux et les habitants du territoire. Ces personnes qui vivent au quotidien le territoire, qui le pratiquent, l'arpentent, qui essaient de le faire avancer... Toutes ces personnes sont nos futurs interlocuteurs, que nous devrions écouter, convaincre. J'ai réellement apprécié la rencontre avec ces gens, qui expriment des besoins, des sensations, qui nous permettent de comprendre de manière différente le territoire, et de faire évoluer le projet.



Marion

L'atelier mené en M1 nous a permis de travailler à une échelle plus petite que celles abordées tout au long du cursus. Les villages sont composés de petits lieux, façonnés par l'agriculture, les petites productions, l'architecture vernaculaire. Ils se sont vu complètement bouleversés, en l'espace de quelques années, par l'apparition du pétrole et de la voiture.

Deux courants ont cohabité, l'attraction de la ville et la tranquillité de la campagne. Actuellement nos villages sont habités par un ou deux gros agriculteurs, des personnes âgées nées dans le village et quelques jeunes couples citadins venus s'exiler à la campagne. Face à cette situation, des maires soucieux de leur territoire mettent en place des dispositifs divers pour préserver leur village, sauvegarder les petits commerces, organisations d'ateliers, plantations, mise en place d'un règlement d'urbanisme.

Ce sont toutes ces échelles que nous avons abordées pour comprendre l'organisation d'un village et qui nous ont fait comprendre le potentiel de ces territoires, de l'économie à l'anthropologie en passant par la biodiversité et les ressources locales.

Le travail à mener sur ces territoires est très riche et est passionnant, il mérite d'être partagé aux plus grand nombre pour rompre avec les idées reçues de certaines personnes de la profession qui ont du mal à imaginer un projet en contexte rural et paraissent assez septique sur leur pertinence.

La question qui reste omniprésente est, quelle est la troisième révolution qui touchera la campagne ?



Tony

Cet atelier aura permis de réfléchir sur les problèmes rencontrés par les territoires "oubliés" de notre France. Il est vrai que la campagne, qui représente tout de même près de 80% du territoire français, reste encore en marge des grands schémas urbanistiques (qui se concentrent davantage sur la ville).

Cependant les problèmes rencontrés là bas sont bien réels, et grâce à l'immersion que nous avons pu avoir sur le terrain, lors de la semaine intensive, la réalité apparait de manière concrète sous nos yeux.

Je pense que ceci fut bénéfique. Pour tout le monde. Un contrat gagnant-gagnant à la fois pour le territoire accueillant, qui récupère des documents pouvant servir au débat et à la sensibilisation de la population, mais aussi pour l'école d'architecture, qui s'engage dans le territoire rural et qui permet aux étudiants de travailler sur du concret.

Enfin, d'un point de vu purement personnel, je pense que le temps de l'atelier est aussi le temps de l'engagement, engagement nécessaire à l'exercice des métiers de l'urbanisme.

PERSPECTIVES

Et après ?





PERSPECTIVES

Corinne Démotier-Aroq, maire de Germaine



Et si c'était à refaire ? Ce serait doublement oui !

Car le travail effectif de l'atelier "Hors les murs" apporte à la fois des éléments pour imaginer le développement futur du village et des éléments pour mieux le voir aujourd'hui.

Les propositions des étudiants sont certes un peu « décoiffantes » et bousculent les habitudes de la construction à la campagne mais elles apportent aussi des réponses à nos interrogations et surtout, empreintes d'imagination et de créativité, elles ouvrent l'éventail des possibles. Elles montrent que l'accueil de nouveaux habitants pourrait se faire sans augmenter les dépenses de voirie ou de réseaux ; que le développement d'un village ne se traduit pas forcément par un lotissement excentré ou des constructions s'étirant le long d'une route ; qu'il est possible de concevoir des habitations sur des parcelles moins grandes tout en préservant l'intimité et que la densité des constructions peut être compatible avec la tranquillité et la convivialité.

Toutes perspectives fort stimulantes qui incitent à discuter collectivement ces propositions et à revisiter les documents d'urbanisme actuels.

L'apport de l'atelier "Hors les murs" ce sont aussi ces regards avertis de futurs experts en urbanisme, regards à la fois d'ensemble et précis sur un environnement familial que l'on croit bien connaître et que l'on redécouvre alors. Les travaux préparatoires des étudiants qui décrivent l'existant attirent l'œil sur certaines caractéristiques de l'urbanisme traditionnel en milieu rural en Montagne de Reims.

Ils mettent ainsi des mots et des réalités concrètes sur ce qui fait le charme que l'on disait indéfinissable du village. Ils montrent aussi comment les générations précédentes ont su s'appuyer sur leur connaissance des lieux, de la pente et de l'ensoleillement pour construire. En offrant une analyse de ce qui s'est longtemps construit de façon empirique et spontanée, ces travaux apportent une meilleure compréhension de notre espace familial. Ce regard dans le rétroviseur est lui aussi très stimulant et invite à faire partager ces connaissances sur les caractéristiques de l'habitat traditionnel, à les discuter pour les préserver, pour s'en inspirer ou pour les faire évoluer en fonction des attentes des habitants de l'époque actuelle.

Pour tous ses regards vers le futur et vers le passé qui vont éclairer les décisions à prendre, grand merci à l'atelier "Hors les murs" et à tous ceux qui l'ont rendu possible.



PERSPECTIVES

Marc Verdier, enseignant responsable de l'atelier "Hors les murs"



Nos ateliers « hors les murs » ont 8 ans.

Nous avons expérimenté des démarches de projet urbain à l'échelle de petites communes dans de nombreux territoires, découvrant à chaque fois des paysages, des patrimoines, des histoires, des personnalités d'acteurs qui influent sur nos façon d'aborder le projet, sur les hypothèses proposées.

Tous les ans, à chaque nouvelle étape, nous sommes de plus en plus convaincus que la « campagne » est un territoire d'invention permanente, où les héritages conduisent plus qu'ailleurs les attitudes et les formes contemporaines. L'atelier est identifié « rural » dans notre école et nous l'avons longtemps assumé ainsi, allant jusqu'à intituler certaines de nos publications précédentes « faire du projet urbain à la campagne ».

Malgré tout Germaine et la montagne de Reims nous démontrent, ici encore, que les territoires urbains et ruraux ne peuvent être pensés de façon dissociée. Nous revendiquons certes d'avoir choisi comme cadre pédagogique les territoires « ruraux », mais l'expérience accumulée nous ramène sans cesse à considérer ces espaces en tant qu'élément d'une matrice territoriale où ville et campagne sont intimement liés. Penser la « campagne » de demain, c'est nécessairement l'inscrire dans une complémentarité forte avec la ville. Si 80% de la population vit, nous dit-on, dans la ville, 80% du territoire est lui, de la « campagne ».

Que faire de ces rapports de proportion 80-20/20-80 ?

Comment parler à la fois de vie et d'habitants, qui, lorsqu'ils sont en « ville », rêvent de campagne et d'espace, de nature et de ressourcements... et lorsqu'ils sont « à la campagne », adoptent des modes de vie urbains, ont des attentes en terme de service et de consommation qui se rapprochent de ceux que l'on trouve en ville ?

Nous pensons que notre métier d'architecte-urbaniste doit nous amener à faire de la ville à la ville et à la rendre désirable, et à être à l'écoute des spécificités d'une ruralité, transformée et modernisée certes, mais qui ne peut diluer son identité et son fonctionnement propre dans une sorte de consensus mou, intermédiaire entre ville et campagne, au risque de « péri-urbaniser » une grande majorité de nos paysages, et donc de nos modes de vie. Cela implique de clarifier, dans un monde de globalisation (y compris d'identité) ce que recouvre cette notion de ruralité au XXI^e siècle. Le réseau des Parcs naturels régionaux avec lequel nous avons ce partenariat (qui devient historique...) rassemble des territoires qui sont par nature même organisés à partir de cœurs d'espaces de grande qualité environnementale, culturelle et patrimoniale... en lien direct avec des espaces à forte dominante urbaine. Une grande partie des villes (et pas des moindres) du territoire national sont aujourd'hui « villes portes » de PNR.

Nous militons fortement pour que les projets soient situés... et toute notre expertise et notre engagement sont d'abord fondés sur cette conviction. C'est une des raisons pour laquelle nous faisons l'école buissonnière, « hors les murs », sur le terrain, organisée sur l'écoute, la rencontre, le parcours dans les paysages et les campagnes naturelles, habitées ou cultivées... engrangeant ainsi notre matière à projet. C'est pourquoi également, nous pensons que le temps passé à tenter de comprendre et élucider les valeurs, positionnements et identité des territoires correspond déjà à une phase de projet.

Chacune de nos expériences de terrain conforte cette situation d'interdépendance et de complémentarité qui impose des savoirs et des modes d'intervention toujours plus transversaux, mais toujours également le plus « situés » possibles.

Finalement, la revendication « rurale » - dans notre domaine de compétence et d'expertise, l'architecture et la composition urbaine – a-t-elle réellement un sens ?

Le véritable enjeu n'est-il pas de toujours être plus pertinent là où on se trouve, quelque soit finalement la situation « urbaine » (ville dense, ville diffuse, espace à dominante rurale...) et quelque soit la complexité d'interrelation qui peut exister entre les composantes de fonctionnement et les usages sur un territoire donné ? Notre spécificité n'est-elle pas d'abord liée à cette capacité à comprendre – puis à transformer en projet – la relation ville-campagne ?

La thématique de recherche que je commence à mieux discerner – après 8 ans d'ateliers – tient certainement dans cette hypothèse que de nouveaux équilibres humains, sociaux, économiques, environnementaux émergent dans cette première moitié du XXI^e siècle entre urbain et rural... et que les formes urbaines et paysagères futures devraient mieux composer avec cette nouvelle donnée sociétale. On voit bien comment le désir de nature influe sur la façon de penser la ville contemporaine, on voit un peu plus mal, me semble-t-il, comment la réalité des modes de vie urbains, devrait être mieux assumée et influencer sur les attitudes de projet dans les « campagnes », qui se voient encore trop comme « rurales ».

Je ne crois finalement pas que cet atelier soit « rural », je ne pense d'ailleurs pas plus qu'il soit urbain. Il est sans doute simplement situé, mettant en œuvre des attitudes, des savoirs, des associations de compétences, des formes d'interventions communes, mais toujours adaptées et négociées en regard des conditions locales. Germaine, commune de 500 habitants, desservie par une gare TER, à deux pas de Reims ou Epernay, au milieu d'une forêt, au cœur (et à l'origine de la création) d'un PNR, avec une proportion écrasante d'actifs travaillant dans ces villes, accueillant des habitants dont les comportements et les attentes sont similaires à tant d'habitants des villes... est-elle rurale ? Est-elle périurbaine ? Est-elle urbaine, à petite échelle ?

PERSPECTIVES

Bilan de l'atelier "hors les murs"

Véritable chance au sein de l'enseignement de l'architecture, cet atelier "Hors les murs" a rempli tous ses objectifs : réflexion, ouverture et formation - entre autres.

Reflexion car s'inscrivant dans le cycle des études d'architecture il permet de se poser des questions réelles sur le devenir du territoire français, non plus confiné aux opérations urbaines, dont nous sommes constamment abreuvé d'exemples et d'images, mais bien dans sa composante la plus modeste, mais tout aussi importante : la campagne.

Ouverture car la manière ultra concrète de procéder nous confronte au terrain réel. Tout est plus vrai, les rencontres, les échanges, les débats, les idées ... (et aussi le froid !). Les institutions comme le PNR permettent aussi un nouveau regard sur le post-diplôme, sur les missions possibles d'un architecte dans la société actuelle. Ce métier est obligatoirement un métier d'ouverture aux personnes, mais aussi aux histoires, aux coutumes, aux territoires ... Nos professeurs nous avaient dit "vous ne serez pas architectes seuls" lors de notre entrée en 1ère année. Aujourd'hui, ces mots prennent tout leur sens.

Formation enfin, parce qu'au delà de l'expérience unique et enrichissante sur tous les domaines, c'est - à notre avis - l'aspect formateur qui restera le plus ancré en chacun de nous. C'est encore une fois la confrontation au terrain qui permet d'acquérir de nouveaux réflexes, de nouvelles manières de voir et de faire les choses. Mais nous ne sommes pas les seuls à avoir appris pendant ce séminaire, et nous pensons ne pas nous tromper en disant que tout le monde y était gagnant, des élèves aux élus de la commune, en passant par l'organisme du Parc naturel régional de la Montagne de Reims.

C'est cette manière de faire les choses ensembles que nous retiendrons. Vous vous demandez quel visage donner au territoire demain ? Comment concilier des problèmes locaux avec des problèmes globaux ? Ou tout simplement comment faire en sorte que chacun puisse vivre de manière respectueuse, pour lui même, les autres et la nature ? Si ces questions vous intéressent, n'hésitez plus et saisissez la chance de participer aux ateliers "Hors les murs".

Vous ne le regretterez pas.



REMERCIEMENTS

Au travers de cet atelier nous avons eu la chance de rencontrer beaucoup de personnes que nous tenons à remercier :

Dominique Lévêque, président du Parc naturel régional de la Montagne de Reims.

Olaf Holm, directeur du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, pour son accueil et sa disponibilité lors de l'atelier.

Caroline Feneuil, architecte au Parc naturel régional de la Montagne de Reims, pour toute l'organisation et le suivi tout au long du séminaire ainsi que toute l'équipe du Parc pour leur participation à nos côtés dans ce projet.

Corinne Démotier-Aroq, Maire, ainsi que les membres du conseil municipal de Germaine, pour leur accueil et pour ne pas avoir eu peur de nous avoir confié Germaine pour quelques semaines...

Toutes les personnes rencontrées sur le terrain, pour leurs présentations, leur disponibilité et leur accueil enthousiaste.

Les personnes du CIN de Commetreuil, pour l'hébergement et les repas.

Nicolas Sanaa & Régis Ambroise pour leur présence et leurs interventions au moment du jury à l'ENSAN.

Marc Verdier, Vincent Bradel et l'équipe enseignante de l'ENSAN pour leur savoir et leurs conseils.

Et toutes les personnes que nous avons pu oublier et qui auraient participé de près ou de loin à la réussite de ce cru 2013, méthode champenoise.



Projet d'extensions urbaines dans le massif des Bauges / 2006

CRUET (73)
ECOLE-EN-BAUGES (73)



Regards portés sur le massif des Bauges / 2007

LESCHERAINES (73)
St. JORIOZ (74)



Regards croisés sur les Bauges et le Revermont / 2008

CEYZERIAT (01)
HERY/ALBY (74)



Vers un urbanisme durable ... / 2009

LAUTENBACH-SCHWEIGHOUSE (68)
GRUFFY (74)



Faire du projet urbain à la campagne / 2010

St. CYR EN ARTHIES (95)
DUINGT (74)



Paysage rural dans le Parc Naturel Régional du Vexin français / 2011

GAILLON SUR MONTCIENT (78)
US (95)



Paysage rural Urbanisme soutenable ? / 2012

LA RICHE-EN-BRENIL (21)
JARSY (73)



Impression réalisée par Bialec
IMPRIMERIE Bialec
95, boulevard d'Austrasie ; B.P. 10423
54001 NANCY Cedex
Tél. : 03 83 37 10 58 ; Fax : 03 83 30 23 80
Site web : <http://www.bialec.fr/>
E-mail : contact@bialec.fr



A map of the Paris Basin region in France, highlighting major administrative regions and cities. The map shows the following regions and cities:

- Regions:** Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Hauts-de-France, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.
- Cities:** Paris, Lille, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Rennes, Strasbourg, Nancy, Metz, Reims, Orléans, Angers, Caen, Rouen, Montpellier, Toulouse, Clermont-Ferrand, Dijon, Besançon, Grenoble, Nice, Cannes, Monaco.



2006
CRUET (73)
ECOLE-EN-BAUGES (73)

2007
LESCHERAINES (73)
St JORIOZ (74)

2008
CEYZERIAT (01)
HERY / ALBY (74)

2009
LAUTENBACH-SCHWEIGHOUSE (68)
GRUFFY (74)

2010
SAINT CYR EN ARTHIES (95)
DUINGT (74)

2011
GAILLON SUR MONTCIENT (78)
US (95)

2012
LA RICHE-EN-BRENIL (21)
JARSY (73)

2013
GERMAINE (51)